



# BONNY-sur-LOIRE



Bulletin Municipal n°30 - 2014





## Sommaire

Le mot du Maire	1
Infos mairie	2
Infos pratiques	4
Travaux	6
Budget	9
Personnel communal	10
PLU - SCot	11
Environnement cadre de vie	12
Ecoles - A.I.J.	16
Accueils de Loisirs	17
Recensement de la population	18
Calendrier des fêtes	20
Répertoire des associations	22
Solidarité	24
Vie associative	26
Vie économique	38
Etat Civil	40

**BULLETIN MUNICIPAL  
BONNY-sur-LOIRE  
N° 30**

**Comité de rédaction :**  
commission communication

**Photos :** Mairie  
Associations de Bonny  
Christophe LORSCH  
Michelle BEAUVOIS  
Loui-Ange SERRANO

**Réalisation :**  
Mairie de Bonny-sur-Loire  
02 38 29 59 00

**Impression :**  
Imprimerie Centrale  
ZI Rue Jacques Brel  
45502 GIEN Cedex  
02 38 67 00 26

# Le mot du maire



À u seuil de cette nouvelle année, je suis heureux de vous présenter le bulletin municipal 2014. Ce trentième numéro sera aussi le dernier de la mandature actuelle mais cela ne changera en rien de son contenu, de sa présentation et surtout de ses objectifs qui sont avant tout de vous informer sur les réalisations, les services, l'activité de nos associations... c'est à dire la vie communale en général.

2013 restera pour beaucoup une année d'incertitude et d'inquiétude qui risquent de perdurer en 2014 compte tenu du contexte économique ambiant. Les collectivités locales subissent de plein fouet une politique de restriction budgétaire sans précédent, la baisse annoncée des dotations de l'Etat va nous obliger à composer avec moins de moyens financiers. A cela s'ajoute pour les communes des missions nouvelles, décidées à l'échelon national mais dont la mise en place et le coût nous reviendront, l'adaptation des nouveaux rythmes scolaires en étant l'exemple le plus flagrant.

Malgré cela nous ne voulons pas pratiquer une politique d'attentisme et de «repli sur soi », nous voulons croire en l'avenir d'une commune comme la nôtre et nous avons continué d'agir en ce sens pour son développement, je ne citerai que les principaux éléments de cette politique qui se traduisent par :

- un certain nombre d'aménagement dont vous trouverez le détail dans ce bulletin qui ont été réalisés pour aménager notre cadre de vie.
- le maintien de services à la population et en particulier celui de la santé qui reste pour nous une priorité.
- la préparation, avec un bureau d'étude spécialisé, du grand projet de modernisation et de rénovation de nos espaces scolaires.
- la construction de nouveaux logements dans le lotissement des Varichards qui va nous permettre d'accueillir une population nouvelle, salariée de la centrale nucléaire de Belleville
- la reconnaissance de notre commune lors de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), pour que Bonny sur Loire soit un des pôles structurants du Pays giennois.
- la modification de notre PLU pour permettre à certains projets d'initiative privée de se mettre en place dans les prochaines années.

La commune est et doit rester la cellule de base où s'organise la vie collective de proximité. Les structures intercommunales, si elles sont essentielles, viennent en complément et non en substitution ; elles sont avant tout des outils au service de ces communes pour leur permettre de mutualiser certaines actions et certains moyens qu'elles mettent en œuvre afin d'en réduire les coûts et d'en améliorer l'efficacité

En mars prochain vous aurez à désigner la nouvelle équipe municipale ainsi que vos délégués communautaires, avec des règles de scrutin totalement modifiées. Quelque soit la liste qui sortira des urnes je souhaite que les hommes et les femmes qui la composeront continuent d'œuvrer pour que Bonny sur Loire soit une commune résolument tournée vers l'avenir et où il y fasse bon vivre.

**Bonne Année 2014 à toutes et à tous.**

Michel LECHAUVE  
Maire de Bonny-sur-Loire, Conseiller Général.

## Coordonnées

15 Avenue du Général Leclerc - BP 6

Tél. : 02.38.29.59.00 - Fax 02.38.29.59.09 - Courriel : mairiedebonny@wanadoo.fr

SITE : www.bonny-sur-loire.fr

Ouverture au public :

du mardi au samedi de 9 h à 12 h - du mardi au jeudi de 14 h à 17 h 30 - le vendredi de 14 h à 17 h

## Services au Public

### PERCEPTION

17, Place de la République - BRIARE 02.38.31.21.20

### SYNDICAT D'EAU BONNY/OUSSON

Mairie de BONNY

ou la STE LYONNAISE DES EAUX 09.77.40.84.08

**ERDF** GIEN 08.10.42.17.13

**GDF** GIEN 08.10.43.30.45

**GENDARMERIE** Rue des Tilleuls - Briare 17

### SAPEURS POMPIERS

Chef de centre : Lieutenant Jean-François MARETTE 18 ou 115

**SAMU** 15

**CENTRE ANTI-POISONS** 02.47.64.64.64

**LA POSTE** Place Beaupin Lagier 02.38.31.70.02

**NOTAIRE** - CAUQUY Philippe - 5, Avenue G<sup>al</sup> Leclerc 02.38.31.60.23

### TAXI (SNCF)

Taxi CREIMER - Briare 02.38.31.27.95 - 06.08.18.80.67

## Services éducatifs et culturels

### ENSEIGNEMENT

- ECOLE MATERNELLE

4 avenue de la Gare 02.38.31.61.50

- ECOLE DES PETITS

2 avenue de la Gare 02.38.31.63.57

- ECOLE DES GRANDS

10 rue de Bicêtre 02.38.31.60.58

### GARDERIE PERISCOLAIRE

Lundi-mardi-jeudi-vendredi  
(7h30-9h et 16h30 -18h) 06.77.77.87.93

### MAISON DE PAYS - OFFICE DE TOURISME

29, Grande Rue 02.38.31.57.71

### BIBLIOTHEQUE

29, Grande Rue 02.38.31.57.71

ouvert le mercredi de 14 h à 16 h  
samedi de 10 h à 12 h

## Services médicaux et paramédicaux

**MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE** - 27, Grande Rue

### Médecins généralistes

Dr CAILLARD Xavier 02.38.31.62.88

sur rendez-vous - absent jeudi toute la journée et samedi après-midi

Dr SHESTAKOVA Nadia 02.38.35.11.98

sur rendez-vous - absente mercredi et samedi après-midi

### Chirurgien - Dentiste

Dr FREGEAI Vincent 02.38.31.51.99

sur rendez-vous - absent jeudi toute la journée

### Cabinets d'infirmiers

DESBOIS M. VIGNERON R. LEFEBVRE I. 02.38.31.51.95

Permanence du lundi au samedi de 7 h 30 à 8 h 15

GIACOMINI M. 02.38.31.64.96

Permanence le mardi et jeudi de 7 h 30 à 8 h 15

### Pédicure - Podologue

BOIZEAU Gaëlle 06.64.30.19.70

sur rendez-vous

### Psychologue Clinicienne

Mme BOULARD Faustine 02.38.36.21.89 - après 16h : 06.74.69.67.55

Sur rendez-vous le vendredi après-midi et le samedi matin

### Sage-femme

Mme PERRIN Sylvie 02.38.36.21.89

Permanence tous les jeudi sur rendez-vous uniquement

### Protection Maternelle et Infantile

Mme MANIA 02.38.05.23.64

Permanence tous les 3ème vendredi de chaque mois de 9h30 à 11h30.

### Assistante sociale

Mme FERNANDES 02.38.05.23.23

Sur rendez-vous le mardi

### Aide à l'Education et à la parentalité

Sur rendez-vous 02.38.55.50.10

### MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

PIANTONI-PELEAU Christelle

ZA la Champagne 02.38.31.64.82

### PHARMACIE / MATERIEL MEDICAL

LECUGY Jean-Claude - VINCENT Sandrine

9, Pl. Beaupin Lagier 02.38.31.62.31

### VETERINAIRE

LUCAS-AUGE -WITORSJKI SCP

ZA la Champagne 02.38.31.70.00

### ACCUEIL DE JOUR MAISON DE RETRAITE

Afin de soulager les aidants, un accueil de jour (10 places) est possible à la Maison de retraite "les Jardins de la Loire" pour les personnes âgées désorientées, souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparents.

Le service est proposé du lundi au vendredi de 10h à 17h. Un service de ramassage à domicile est effectué dans un rayon de 15 kms autour de la résidence. Pour tout renseignement 02.38.31.57.92 ou acc@jdl45.fr

## Service de collecte des déchets

### **RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS**

- Bourg le lundi (sacs noirs) et le jeudi après-midi (sacs jaunes)
- Ecartis le mercredi après-midi

### **DECHETTERIE** - 02.38.31.59.64

ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h & de 14 h à 18 h  
samedi de 9 h à 12 h 30 & 13 h 30 à 17 h

### **RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS**

(appareils ménagers, matelas, sommiers, ferraille...)

- 21 mars 2014
- S'inscrire en mairie une semaine avant la date

### **DECHETTERIE D'ARRABLOY**

Ouverte au public tous les jours de 8 h à 19 h (sauf le dimanche)  
Accès gratuit aux particuliers - Artisans, commerçants et industriels : s'adresser à la direction de l'usine au 02.38.67.16.70

### **CONTENEURS A VERRES :**

Les verres doivent être impérativement jetés dans le conteneur et non déposés au pied.

### **COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS MENAGERS**

Verres – journaux – emballages légers (tous les emballages autres que le verre à savoir : papier carton d'emballages et briques alimentaires, emballages métalliques en acier et aluminium) :

Des conteneurs sont à votre disposition sur les parkings d'Atac et Super U, en bas de la rue des Murs de Ville et rue du Pilon.

### **BALAYAGE DES RUES**

Pensez à enlever vos véhicules !

## Coordonnées bâtiments communaux

GYMNASE  
02.38.31.64.28

SALLE POLYVALENTE  
02.38.31.55.98

SALLE RUE DUGUE  
02.38.31.54.87

STADE MARCEL GRONDIN  
02.38.31.55.38

MILLE CLUBS  
02.38.31.51.03

SALLE DE MUSIQUE  
02.38.31.59.53

CANTINE  
02.38.31.61.75



## Services sociaux

**C.C.A.S.** en mairie le mardi de 14 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous

**ENFANCE MALTRAITEE** (numéro vert) appel gratuit, confidentiel, à la disposition des enfants et des adultes concernés  
08.00.05.41.41

### **REPAS A DOMICILE**

Vous avez provisoirement ou durablement des difficultés à organiser vos repas, vous pouvez demander le service des repas à domicile, sous réserve d'un certificat médical ; inscription à la mairie  
Tarifs selon revenus : entre 7 et 10 €

### **ECRIVAIN PUBLIC :**

Vous souhaitez écrire une lettre, vous avez un formulaire à remplir, vous avez une démarche administrative à accomplir, un renseignement d'ordre juridique, vous pouvez vous adresser à la mairie, prenez rendez-vous.

### **UDAF (Point info familles)**

Vous avez des questions liées à la vie familiale ?  
Consommation, surendettement, micro crédit social, logement, parentalité, information et soutien aux tuteurs familiaux, handicap, dépendance...  
contactez nous au 02.38.71.99.11 ou 02.38.71.99.32 - site internet : [www.udaf.45.com](http://www.udaf.45.com)

### **AIDE MENAGERE (A.D.A.P.A.)**

Mme PINAULT - Permanence Mairie - 2ème & 4ème vendredi de 10 h 30 à 12 h

### **TELE ALARME** (exemple Présence verte...)

Renseignements Mairie de BONNY

# Infos Pratiques

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Etablissement : Mairie  
Gratuite en cas de 1ère demande et de renouvellement si l'ancienne carte peut être présentée.  
Payante dans le cas où l'ancienne carte sécurisée ne peut être présentée (perte, vol...) : 25 € en timbres fiscaux.  
Documents nécessaires : timbres pour l'envoi du dossier, ancienne carte, acte de naissance ou date et lieu de naissance des parents en cas de renouvellement, livret de famille, justificatif de domicile, 2 photos couleurs récentes. Autorisation du représentant légal et copie de la carte d'identité des parents pour les mineurs.  
Déclaration de perte : Mairie.  
Déclaration de vol : Gendarmerie.

## PASSEPORT BIOMETRIQUE

Etablissement : Mairie de BRIARE sur rendez-vous.  
Tél. : 02.38.31.20.08

## PERMIS DE CONDUIRE

Etablissement : PREFECTURE DU LOIRET pour duplicata, changement d'adresse, changement d'état matrimonial, permis international – SOUS-PREFECTURE pour renouvellement suite à visite médicale.  
Documents nécessaires pour la préfecture : permis initial ou déclaration de la gendarmerie, 2 photos, pièce d'identité, justification de domicile, enveloppe affranchie au tarif R1 avec avis de réception accompagnée de l'imprimé en cas de perte ou de vol.

## CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Etablissement : Préfecture, garage, concessionnaire.

## MARIAGE

Etablissement : Mairie du domicile d'un des futurs conjoints.  
Documents nécessaires : dossier à retirer en Mairie.

## PACS

Etablissement : Tribunal d'Instance – 84 rue du Général Leclerc – 45207 MONTARGIS cedex  
Tél. : 02.38.85.24.42

## CARTE DE SEJOUR ETRANGER

Etablissement : Préfecture

## REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Etablissement : UTS de GIEN - Tél. : 02.38.05.23.23

## RECENSEMENT EN VUE DE LA JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

Etablissement : Mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire.  
Documents nécessaires : livret de famille, pièce d'identité de l'enfant, justificatif de domicile.  
Obligatoire pour les garçons et filles à 16 ans. L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire. La démarche peut être faite par le jeune lui-même ou par les parents.

## PERMIS DE CHASSER

Etablissement : Fédération Départementale des Chasseurs – 11 rue Paul Langevin – 45100 ORLEANS LA SOURCE  
Tél. : 02.38.69.76.20

## Sites internet utiles :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
[www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr)



## Elections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014 : nouvelles règles, nouveaux bulletins

### **POUR LES COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS**



Peuvent voter les personnes qui sont régulièrement inscrites sur la liste électorale.

Le bulletin de vote de chaque liste doit comporter autant d'hommes que de femmes, à une personne près, et autant de

noms que de sièges à pourvoir. Il doit comporter deux listes, l'une pour constituer le conseil municipal, l'autre pour représenter la commune au sein de la communauté de communes ou d'agglomération.

Deux listes seront donc présentes sur un même bulletin de vote : on ne vote qu'une fois à chaque tour de scrutin. Ces listes sont indissociables ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux et de rayer la liste des conseillers communautaires en cas de désaccord sur cette seule désignation.

**Le panachage disparaît dans les communes de 1 000 à 3 500 habitants.**

**Le vote se fait sur une liste bloquée : tout ajout, suppression ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul.**

Le conseil municipal sera composé de candidats figurant sur l'ensemble des listes présentes, si elles obtiennent au moins 5 % des suffrages exprimés (nombre de votants diminué des bulletins blancs et nuls)

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés se voit attribuer 50 % des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes y compris la liste majoritaire en fonction des suffrages obtenus.

Un second tour n'est organisé que si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages. Dans ce cas c'est la liste qui a recueilli le plus de suffrages qui se voit attribuer 50 % des sièges, les autres sièges étant répartis en fonction des suffrages obtenus entre toutes les listes ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés.

## RAPPEL TRI SELECTIF AGGLOMERATION



Depuis début juillet, dans le cadre du tri sélectif, vous devez déposer devant votre porte :

### Le Lundi

**Seulement les sacs noirs** (ordures ménagères)

### Le Jeudi

**Seulement les sacs jaunes** (bouteilles plastiques, boîtes de conserve, cartons d'emballages)

Si vos sacs du lundi ou du jeudi ne sont pas conformes au jour de collecte, ou si les sacs jaunes contiennent des déchets non répertoriés, ils seront refusés et non collectés.

Les sacs jaunes ne doivent pas servir pour les ordures ménagères courantes

**En cas de non collecte, vous devez impérativement ramasser vos sacs poubelles**

**Rappel** : il est interdit de les déposer sur le trottoir **avant** le jour de collecte

Merci de respecter les consignes du lundi et du jeudi. Cela évitera que les trottoirs soient encombrés, et vous contribuerez à la propreté de votre commune.

POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :  
CONTACTEZ LE 02.38.05.06.75

*Lorsque vous n'avez plus de sacs jaunes, la mairie en tient à votre disposition*

## TERRAINS EN FRICHE

Terrains situés en agglomération, aux abords immédiats de l'agglomération, dans tous les hameaux de la commune, à proximité des constructions isolées ou non.

Les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir leur terrain bâti ou non bâti durant toute l'année avec obligation de nettoyer les friches et broussailles avant le 1er juin de chaque année. (Arrêté municipal du 12 février 2002)

## Location de salle ; combien ça coûte ?

Vous êtes un particulier, vous habitez Bonny

### SALLE POLYVALENTE

Salle N°1 (salle du bar) :	82.50 € pour une ½ journée
	120.50 € pour une journée
	180.00 € pour 2 jours
Salles N°1 et N°2 (« grande salle ») :	131.00 € pour une ½ journée
	190.50 € pour une journée
	299.50 € pour 2 jours

Cuisine :	98.00 €
Chauffage :	60.00 € par jour

### SALLE DUGUE

Un étage :	36.00 € pour une ½ journée	Chauffage : 24.50 €
	49.00 € pour une journée	Chauffage : 44.00 €
	77.00 € pour 2 jours	Chauffage : 72.00 €
Deux étages :	60.00 € pour une ½ journée	Chauffage : 36.00 €
	82.50 € pour une journée	Chauffage : 60.00 €
	120.50 € pour 2 jours	Chauffage : 103.00 €

### SALLE DE TOILE (BARNUM)

5 m x 8 m :	98.00 € pour une journée
	120.50 € pour 2 jours

### DIVERS

10 tables de 8 places (2 € l'une) et 80 chaises (0.50 € l'une) peuvent également être louées

Pour les modalités pratiques, la disponibilité, se renseigner à la Mairie

Pour les personnes n'habitant pas la commune, seules les deux salles « en dur » peuvent être louées. Les tarifs sont différents : se renseigner à la Mairie

# Travaux 2013 - 2014

**Entretien voirie** : depuis 2013 la Communauté de Communes de Briare a pris en charge l'entretien de 85 % des voies communales hors agglomération.

**Travaux réalisés en 2013 :**

Route des Bellus : purges, fossé, busage et E.C.F. (Enrobé Coulé à Froid)

Route de la Fontaine : renforcement des accotements avec busage des fossés

reste à la charge de la commune l'entretien des voies en agglomération. En 2013 a été réalisée la route des bords de Cheuille, de la rue du Docteur Legendre à la déviation, soit 3 700 m<sup>2</sup> pour 17 700 € TTC réalisés par Enroplus en ECF.

**Réfection de la rue du Pressoir** : création de trottoirs en bordures franchissables, finition en stabilisé, création d'un réseau d'eaux pluviales, reprise de chaussée et renouvellement du réseau d'eau potable en diamètre plus important (Ø140) afin de poser un poteau incendie aux normes.

- Entreprise retenue : Decherf = 136 344 €
- Raccordement eau Lyonnaise des Eaux = 3 795 €
- Coordinateur SPS = 1 340 €
- Relevé Topo = 1 244 €
- Frais pub = 494 €
- Subvention poteau d'incendie = 818 €

Une partie de l'adduction d'eau potable sera remboursée par le Syndicat d'eau.

**Aménagement des WC publics Place de la mairie** : devant l'état de délabrement des WC, il devenait urgent de les rénover, en espérant que tout le monde en prenne bien soin. Le bâtiment sera fermé la nuit pour éviter le vandalisme.

Entreprise retenue : entreprise Berton = 34 088 €, la maîtrise d'œuvre a été assurée par le technicien de la commune Cédric David. Pas de subvention.



**Place Beaupin Lagier** : rénovation de la place avec mise aux normes handicapés des passages piétons, plateau traversant vers la Maison de Santé Pluridisciplinaire, place handicapée devant la Poste, remplacement des petites margelles descellées par des bordures en granit. Arrêt minute devant la M.S.P et une partie de chaussée en mauvais état sera refaite en enrobé.  
Entreprise retenue : Decherf = 23 944 €

**Petits travaux** : l'entreprise Decherf a également été retenue pour différents petits travaux :

- Ecole maternelle : jeux, enrobé, suppression d'arbres = 22 317 €
- Purges route de Vaupy = 3 194 €
- Emulsion rue de la Marnière et WC bords de Cheuille = 5 233 €
- Regard croisement rue du Puits Veneau = 1 064 €

**Aménagement carrefour rue de Murs de Ville – rue de Thou (vers chez Caton)** : réduction de l'îlot, pose d'un stop et de panneaux afin d'éviter que les camions ne se dirigent vers la route de Dammarie. Coût 3 552 €

**Hydraulique agricole** : Une partie des réseaux en buses ciment effondrées sera remplacée par des tuyaux en PVC.  
Au Buisson = 4 880 €, Vallée Mathieu = 16 565 €

*Une partie de ces travaux confiée à l'entreprise DECHERF ne sera pas réalisée en cette fin d'année, mais en 2014.*

**Peinture routière** : Coût 5 000 €

- Place Beaupin Lagier
- Rue du Château d'Eau afin de réaliser des places de parking en alternance moitié chaussée, moitié trottoirs afin de réduire la vitesse.

**Travaux d'entretien peinture** par l'Entreprise Morini :

- Peinture portail portes des écoles et portes Avenue Jean Jaurès (ancienne caserne des pompiers) = 5 997 €
- Peinture Maison de Pays (Bibliothèque) = 3 571 €

**Réfection chauffage** Maison de Pays = 4 954 €

**Etude diagnostic de l'église** pour connaître l'état de l'église et en particulier celui de la toiture afin de réaliser un programme pluriannuel d'entretien. C'est le Cabinet Régis Martin qui a été retenu pour une somme de 21 277 €.



## Poursuite des études de rénovation des écoles :

Entreprise de Taillandier choisie pour réaliser un relevé topographique pour 12 565 €

Choix d'un A.M.O (Assistance Maîtrise d'Oeuvre) : Entreprise EXPRIME qui doit proposer un diagnostic et plusieurs scénarios pour la rénovation des écoles.

Tranche ferme (étude scénarios)	= 25 995 €
Tranche conditionnelle 1 (choix architecte)	= 9 460 €
Tranche conditionnelle 2 (suivi des travaux)	= 52 450 €

## Divers travaux d'éclairage public réalisés par CITEOS :

- Suite au vandalisme, réfection des réseaux :
  - Avenue général Leclerc = 10 308 €
  - Rue du Château d'Eau = 1 364 €
- Pose d'une lanterne bord de Cheuille = 6 786 €
- Remplacement d'une commande éclairage public aux Varichards = 2 320 €

## Travaux d'entretien du réseau assainissement d'eaux usées réalisés par la Lyonnaise des Eaux :

- 2 armoires complètes des postes de relèvement = 17 508 €
- remplacement d'un dégrilleur station d'épuration = 17 844 €
- remplacement d'un agitateur à boues = 8 408 €

## Travaux au Syndicat d'eau :

Suite à un mauvais rendement (56%), le Syndicat est dans l'obligation de détecter rapidement les fuites afin de passer à plus de 75 % de rendement. Les travaux réalisés fin 2013 ou début 2014 sont estimés à 99 866 € et bénéficient d'une subvention de 50 % de l'Agence de l'Eau.

Travaux de mise en alignement de la route de Vaupy, rue de la Gare et pont SNCF. Travaux en partie réalisés par l'entreprise Bruni et en partie par un particulier.

Coût pour la commune = 21 298 €

## TRAVAUX PREVISIONNELS 2014 :

- Assainissement des Loups : le Cabinet Legrand a présenté un avant projet qui a été soumis aux riverains lors d'une réunion publique. Suite aux réclamations, un projet sera lancé, les travaux pourront commencer fin 2014. Estimation des travaux 277 000 €.
- Réfection de la rue du Château
- Aménagement de la place « Coquillat »
- Agrandissement de la MSP, si techniquement possible.
- Suite étude écoles et choix de l'architecte et des entreprises
- Travaux église suite au diagnostic
- Eclairage des remparts
- Sono et éclairage salle polyvalente



# Règles d'urbanisme

## **RAPPEL**

Tous travaux qui modifient l'aspect extérieur, même minimes, sont soumis à déclaration de travaux. Exemples : peinture d'un autre ton, matériaux différents, PVC ou Alu à la place du bois, etc...

Les prescriptions sont encore plus strictes dans le périmètre de l'église et sont soumises à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France (A.B.F).

Tous travaux qui empiètent sur le domaine public sont soumis à déclaration de voirie. Exemples : travaux sur trottoir d'accès à votre propriété, échafaudage sur trottoir, pose d'une benne à gravats, etc...

En tout état de cause, si vous avez un doute venez à la mairie demander l'avis du technicien ou de l'adjoint à l'urbanisme.

## De nouveaux logements dans le lotissement des Varichards

Dans le cadre du projet "Losange" EDF a souhaité rénover son parc de logements locatifs destiné aux agents travaillant sur le site de la Centrale Nucléaire de Belleville. La commune s'est immédiatement portée candidate pour proposer des terrains dans le lotissement des Varichards. 12 lots ont été vendus à la Société Bouygues Immobilier pour un montant de 280 404 €.



Bouygues Immobilier construit les logements et les revend ensuite à une société qui les louera à EDF. Vingt logements sont en cours de construction, ils seront livrés en cours d'année 2014. Ces nouveaux logements sont une bouffée d'oxygène en ces temps de crise et un signe de développement et de dynamisme pour les diverses activités locales (commerces, écoles...)



## Radar pédagogique



Comme dans de nombreuses communes, BONNY SUR LOIRE est victime de la part de certains conducteurs (trices) de vitesses excessives au sein de la commune et de ses hameaux. Il n'est pas possible de mettre des ralentisseurs (dos d'âne) partout car ils n'ont que l'avantage de réduire la vitesse sur quelques dizaines de mètres. C'est pourquoi le Conseil Municipal, suite aux plaintes de certains administrés, a décidé d'acquérir un radar dit pédagogique afin de sensibiliser les conducteurs fautifs. Pour l'achat de cet outil la commune a bénéficié d'une subvention au titre des amendes de police.

Cet appareil permet d'enregistrer et d'afficher la vitesse d'un véhicule (supérieure à 15 km/h). Elle est détectée à 50 mètres environ du panneau et une deuxième mesure est réalisée après passage du panneau, ce qui permet d'observer la réduction éventuelle de vitesse. Afin d'éviter des "concours" les vitesses supérieures à 80 km/h ne sont pas affichées. Ce radar comptabilise et enregistre également les vitesses des véhicules qui arrivent en sens inverse, sans affichage. Il n'est pas possible de faire la distinction entre les motos, les voitures ou les camions.

A sa réception en avril 2013 le radar a été installé en face de la Mairie afin, d'une part, de pouvoir se familiariser à sa programmation et à l'acquisition des données qui se font à partir d'un ordinateur via une clé USB et d'autre part en raison de la proximité des écoles.

Quelques données :

### Rue du Fbg. Villeneuve (face à ATAC)

Vitesse limitée à : 50 Km/h  
Période : du Jeudi 02/05/2013 au Samedi 01/06/2013  
Nb de véhicules .....33 920  
Vitesse moyenne .....46 Km/h  
Vitesse maximale.....95 Km/h  
Réduction moyenne de la vitesse : .....3,9Km/h  
85 % des véhicules roulent en dessous de : .....53 Km/h  
Excès de vitesse .....27 %

### Avenue du Général Leclerc (entrée ville)

Vitesse Limitée à : 50 Km/h  
Période : du Samedi 01/06/2013 au Mercredi 19/06/2013  
Nb de véhicules : ..... 29 472  
Vitesse moyenne : .....57 km/h  
Vitesse max : ..... 119 km/h  
Réduction moyenne de la vitesse : ..... 9 km/h  
85 % des véhicules roulent en dessous de : .....70 km/h  
Excès de vitesse : .....70 %

On observe que c'est avenue Leclerc (entrée de ville) qu'on a le plus de vitesses excessives et dans le sens sortie de ville.

A noter qu'à partir de 51 km/h c'est comptabilisé comme excès de vitesse.

Toutes ces données se trouvent sur le site de BONNY SUR LOIRE.

Ce radar pédagogique sera déplacé régulièrement en fonction des besoins.

## La Vidéosurveillance

Après deux ans de fonctionnement on peut tirer les conclusions de l'efficacité de l'installation des caméras de vidéosurveillance qui ne peut être appréciée que dans un ensemble.

La vidéosurveillance n'est pas une fin en soi, elle n'identifie pas seulement les victimes ou les agresseurs, ne procède à aucune interpellation sans le concours des services de gendarmerie, aidés, le cas échéant, par la police municipale. Elle n'a ensuite un véritable impact répressif et dissuasif que si une sanction pénale est prononcée par une juridiction à la suite de la constatation d'une infraction et de l'arrestation de ses auteurs ; c'est pourquoi il faut déposer plainte systématiquement dès que l'on subit des dégradations ou que l'on est victime d'un délit.

L'effet préventif et dissuasif de ce système se constate

car la délinquance a baissé fortement là où les caméras ont été installées ; elle est même devenue nulle à certains endroits surveillés. La Gendarmerie a recours de manière quasi-systématique aux images enregistrées lors de ses investigations sur notre commune.



L'effet « plumeau », c'est-à-dire un déplacement de la délinquance des zones sous vidéosurveillance vers les zones non couvertes, ne semble pas avéré.

Il a été budgété l'achat de deux caméras supplémentaires pour protéger le gymnase et les structures voisines que sont : le terrain de tennis, la "baraque" de chasse et les containers du SMICTOM. En effet nous avons subi à la salle de sport, cette année, des dégradations (complètement gratuites) qui ont coûté 7 000 € aux contribuables. Une troisième sera installée à la Maison de Pays afin de surveiller le devant de la MSP, une partie de la Grande Rue, la place Beaupin Lagier, particulièrement le distributeur bancaire et la place de la Mairie.



# Budget 2013

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Charges à caractère général (entretien voirie, bâtiments...)	617 600 €	Excédent reporté	1 111 647 €
Charges de personnel	890 100 €	Atténuation de charges (remboursement divers)	20 000 €
Charges de gestion courante (service incendie, subventions...)	203 319 €	Produit des services du domaine (facturation de services)	40 300 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	30 450 €	Impôts locaux voté par le conseil (taxe foncière, taxe habitation)	797 441 €
Charges exceptionnelles	28 213 €	Autres taxes perçues (taxe électricité, droit de mutation)	484 828 €
Reversement de péréquation (somme prélevée à la commune pour donner à d'autres communes)	24 353 €	Dotations	706 268 €
		Produits de gestion courante (location, vente de terrains...)	343 404 €
		Produits exceptionnels	114 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 794 035 €</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>3 504 002 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions foncières	172 322 €	Excédent d'investissement reporté	240 485 €
Travaux prévisionnels	1 694 387 €	F.C.T.VA.	63 638 €
Acquisition de matériel	86 226 €	Subventions	115 488 €
Frais révision PLU	16 120 €	Emprunts	0 €
Remboursement emprunts	199 685 €	Produits de cession	39 162 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>2 168 740 €</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>458 773 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 962 775 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 962 775 €</b>

# Le personnel communal

Attachée Principale  
**Dominique PAINCHAUD**  
*Secrétariat général*

SERVICES TECHNIQUES  
**Cédric DAVID**  
*Travaux - Urbanisme*

**Guy AUGY**  
*Responsable Services Techniques*

**Jean-François MARETTE**  
*Adjoint*



SERVICE ADMINISTRATIF  
**Marie-Pierre GABORET**  
*Finance - Communication - Enfance*  
**Laetitia DURAND**  
*Accueil - Urbanisme - Affaires G<sup>ales</sup>*  
**Christine SIAM**  
*Accueil - Etat civil - Elections - Comptabilité*  
**Frédérique HUNEL**  
*Personnel - CCAS - Garderie - Logement*



ESPACES VERTS  
**Guillaume DESLOT**  
*Responsable fleurissement*  
**Anselmo GALLEGRO**  
**Jérémy GOUVEA**  
*Emploi avenir*

VOIRIE  
**Xavier ROCHON**  
**Philippe LAFORGE**  
*Assistant de prévention*  
**Frédéric MARET**

ECOLE MATERNELLE  
**Arlette LEMELIN**  
**Catherine TURPIN**  
**Charline PRETRE**  
*Emploi avenir*



SERVICE PERISCOLAIRE  
**Marie-Christine COEUR**  
*Directrice ALSH*  
**Floriane DEGARDIN**  
*Animatrice*



RESTAURATION  
**Roger FONTE**  
*Cuisinier*  
**Maria BONDEUX**  
**Brigitte DOS REIS**  
*Cantine + entretien bâtiments*



MAISON DE PAYS  
**Florence LAFORGE**  
**Dominique LAVANANT**

POLICE MUNICIPALE  
**Alexandre DESLOT**



# Médaille Communale



Le 26 novembre, le maire a remis la médaille communale lors d'une cérémonie regroupant agents et élus.

- échelon or (35 ans de service) à Marie-Pierre GABORET, Rédacteur Principal
- échelon vermeil (30 ans de service) à Guy AUGY, Adjoint Technique Principal
- échelon argent (20 ans de service) à Florence LAFORGE, Adjoint d'animation

## P.L.U. et S.CO.T.

Ces 2 sigles peuvent paraître un peu mystérieux pour la plupart des administrés. Pourtant ce sont deux documents importants qui réglementent l'occupation de notre territoire. Ce sont deux documents d'urbanisme opposables c'est-à-dire que leur réglementation s'applique obligatoirement.

### Le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) :

Il remplace l'ancien plan d'occupation des sols, il est établi au niveau d'une commune (au moment où sont écrites ces lignes un débat est en cours au niveau du Parlement afin que les P.L.U. soient établis obligatoirement au niveau d'une intercommunalité). Le PLU détermine à la parcelle un certain nombre de zones qui en définissent leur destination possible : zones urbanisables, zones agricoles, zones particulières à protéger... A chaque zone est attribué un règlement qui fixe ce qu'il est possible de faire ou de ne pas faire en matière de constructibilité et d'utilisation d'une parcelle. A Bonny sur Loire le P.L.U. a été adopté en 2008 après mise à enquête publique où chacun pouvait exprimer ses remarques sur le projet qui a été élaboré. Il est consultable par tous auprès des services municipaux. Actuellement ce P.L.U. fait l'objet d'une procédure de révision simplifiée, il ne s'agit pas de remettre en cause ce qui avait été arrêté en 2008 mais de permettre certains aménagements très localisés dont le besoin est apparu au cours des dernières années. Il sera également proposé au cours de cette procédure qui est soumise à enquête publique de simplifier certains points de la réglementation qui pouvaient apparaître trop rigides notamment en matière de modalité de construction.

### Le S.Co.T. (Schéma de Cohérence Territoriale) :

C'est un document d'urbanisme qui vise à mettre en cohérence les politiques publiques des communes en matière d'habitat, d'économie, d'environnement et de déplacement sur un

territoire donné. Il s'établit à une échelle territoriale intercommunale. Pour ce qui nous concerne un S.Co.T. est en cours d'élaboration au niveau du Pays Giennois qui regroupe les cantons de Gien, Briare, Chatillon sur Loire. Il devrait être validé au cours du premier trimestre 2014. Il doit s'inscrire dans une perspective de développement durable et est fortement encadré par les lois «Grenelle» en matière d'environnement. Un de ses objectifs est de se protéger d'un étalement urbain excessif afin de sauvegarder les espaces agricoles et naturels (il faut savoir que, depuis quelques décennies, l'équivalent d'un département disparaissait en France tous les 7 ans sous l'effet de l'urbanisation). Outre la protection de ces espaces, l'organisation de l'urbanisation devra permettre de préserver ou de rétablir des continuités écologiques appelées «Trame verte et bleue». En fonction d'une évolution démographique possible il sera déterminé les besoins en logements donc le besoin maximum en surface constructible à répartir entre les différentes communes. Le S.Co.T doit aussi définir la stratégie de développement économique à l'échelle du Pays ce qui permettra d'en arrêter le besoin foncier et sa localisation que ce soit sur le plan industriel, artisanal ou commercial.

Si le S.Co.T., lors de son élaboration, a tenu compte des PLU, des situations existantes et des particularités dans les différentes communes, il est évident qu'il devra y avoir une certaine compatibilité entre les deux documents et que les communes seront amenées dans les prochaines années à adapter leur PLU en fonction des exigences du S.Co.T.

## Maisons fleuries

*Jardinier ... artiste ou technicien ?*



En 2013 il fallait être beaucoup des trois pour pouvoir réussir à commencer ses plantations puis à faire pousser ses petits plants ... car les années se suivent et les conditions météorologiques deviennent de plus en plus difficiles.

Les conditions économiques sont là aussi et le jury communal a pu constater que le fleurissement évolue. Mais l'âme du jardinier est toujours présente, le jardinier est un artiste créateur, aux talents de peintre et de sculpteur, de poète et de conteur, et ses fleurs ont toujours une grande place dans le fleurissement de notre commune. Merci à tous ces jardiniers bénévoles, à tous ces amoureux des fleurs qui ravissent les yeux de ceux qui circulent (bonnychons ou touristes) et qui apprécient l'embellissement de notre commune.

### 1er prix du concours des maisons fleuries 2013

- 1ère catégorie A : M. LAFORGE Roland
- 1ère catégorie B : M. Mme BOULLET Patrick
- 2ème catégorie : Mme COLINDRE Nicole
- 3ème catégorie : M. Mme LOUAULT Philippe
- 4ème catégorie : M. Mme RAIMBAULT Denis
- 6ème catégorie : Hôtel des Voyageurs
- 8ème catégorie : Ent. A BRUNI
- 15ème catégorie : M. Mme LACOUR Daniel

Coup de chapeau aussi aux services techniques qui, bien que professionnels, se sont trouvés confrontés aux mêmes problèmes de météo.

En fin de saison, il faut reconnaître que les fleurs étaient belles, dans leur plein épanouissement..... dommage qu'il faille penser à les retirer. Mais de nombreux plants sont conservés, pour des raisons économiques, et il ne faut pas attendre les premières gelées !

Merci au jury communal qui a effectué deux passages cette année, avant le 14 juillet pour le jury d'arrondissement (c'était un peu tôt), et fin août (il a fait chaud, c'était un peu tard), pour déterminer les notes du palmarès de cette année.



# Le site naturel préservé des Îles de Bonny

Les Îles de Bonny se localisent dans le lit mineur de la Loire et s'inscrivent dans un chapelet de plusieurs îles. De la confluence de la Cheuille et de la Loire résulte ce site naturel constitué d'une mosaïque de milieux originaux typiquement ligériens.

En 2004, la commune de Bonny a confié la gestion d'une trentaine d'hectares au Conservatoire afin de maintenir voire de développer la valeur écologique de ce site naturel mais aussi afin de mieux le faire connaître aux visiteurs.



Les Îles de Bonny  
Cen Centre / F. Hergott

Le plan de gestion des Îles de Bonny est en cours de renouvellement. Ce printemps, le diagnostic écologique a été renouvelé afin de connaître l'évolution des habitats naturels et des espèces patrimoniales et donc d'évaluer les actions menées depuis 10 ans sur le site. Ce nouveau plan de gestion permettra de lister toutes les actions à prévoir en termes de connaissance, de protection, de gestion et de valorisation pour les 10 prochaines années. En 2014, l'organisation d'une réunion publique permettra de présenter ce document cadre à toutes les personnes soucieuses de la préservation des espaces naturels.



Thierry Couvreur  
Cen Centre / F. Hergott

Le site naturel préservé des Îles de Bonny bénéficie depuis le 8 juin 2013 d'un Conservateur bénévole. Thierry Couvreur s'est porté volontaire pour être le relais local du Conservatoire. Il devient ainsi l'ambassadeur du site et du Conservatoire auprès des acteurs locaux, il assurera la surveillance du site et y mènera des animations nature.

## A vos agendas 2014 !

### **Balades nature :**

*Samedi 17 mars « Sur les traces du Castor »*

Rdv à 14h - Gratuit

Inscription obligatoire et renseignements au 02 38 31 91 71

Animation proposée gratuitement par Thierry Couvreur, Conservateur bénévole du site

*Partez à la découverte de ces charmants bûcherons emblématiques des bords de Loire ! Cette balade sera l'occasion de découvrir le plus gros rongeur d'Europe en suivant ses traces : castoréum, réfectoire, coulée, et le bien connu arbre "taillé en crayon" n'auront bientôt plus de secret pour vous !*

*Samedi 24 mai « Balade photo nature sur les Îles de Bonny »*

Rdv à 13h30 à la Maison de Pays de BONNY-SUR-LOIRE - 5€ à régler dès l'inscription

Inscription obligatoire à la Maison de Pays et renseignements au 02 38 31 57 71

Sortie proposée dans le cadre de la Fête de la Nature

*Profitez de l'occasion pour découvrir les richesses naturelles des Îles de Bonny l'oeil dans le viseur ! Vous observerez les paysages, la faune et la flore ligériennes, guidé par une animatrice nature du Conservatoire et bénéficierez d'une initiation à la photographie grâce à des photographes passionnés !*

### **Réunion publique :**

*Vendredi 26 septembre « Quoi de neuf sur les Îles de Bonny ? »*

Rdv à 18h, salle Dugué (1<sup>er</sup> étage) de BONNY-SUR-LOIRE - Entrée libre

Renseignements au 02 38 59 97 13

Réunion publique organisée en partenariat avec la mairie de Bonny-sur-Loire

*Lors de la présentation en salle du nouveau plan de gestion du site naturel préservé des Îles de Bonny, le Conservatoire vous exposera le diagnostic écologique puis les actions à prévoir pour connaître, protéger, gérer et valoriser ce site. Profitez-en pour venir vous informer et débattre !*

Pour plus de renseignements :

**Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre**

Antenne Eure-et-Loir/ Loiret - 3 rue de la Lionne  
45 000 ORLEANS

Tel : 02 38 59 97 13 - <http://www.cen-centre.org>

# Le Vide Grenier de la Villeneuve

Dix huit ans déjà et une majorité bien affirmée qui a fait de ce vide-grenier une belle réussite. Un temps annoncé capricieux qui a sans doute découragé certains exposants, car ils étaient bien moins nombreux que l'année précédente. Mais le temps s'étant mis au beau, les visiteurs ont apprécié le cadre et ont été nombreux à se promener, à chiner et sans aucun doute à faire des affaires car beaucoup repartaient avec des achats et à la fin de la journée les exposants avaient l'air satisfait et prêts à revenir l'an prochain. Côté restauration, saucisses, merguez, andouilles et autres frites ont connu un franc succès puisque tout a été vendu. Comme tous les ans une tombola était organisée et a fait des heureux ..... pour ceux qui n'ont pas eu de chance ... à l'année prochaine ! Merci aux bénévoles pour leur investissement, merci pour l'ambiance et la bonne humeur. Rappelons que les bénéfices de cette manifestation serviront à la restauration du patrimoine local lorsque la municipalité aura un projet dans ce sens.



**la fête  
des  
voisins**

## La Fête des Voisins 2013



On prend les mêmes et on recommence. Les voisins de l'avenue Général Leclerc, ceux de la route de Vaupy se sont retrouvés, cette année encore, à des dates différentes, mais peu importe, pour partager ensemble un moment de grande convivialité, dans le cadre de la fête des voisins.

Rendez-vous en soirée, chacun avec sa spécialité, ses couverts et sa bonne humeur. Un bon moment pour partager, échanger sur la vie de tous les jours, les bons et les moins bons moments de la vie de tous les participants. Une rencontre qui réchauffe le cœur et crée des liens... c'est surtout à ça que sert la fête des voisins.

## La Maison de Santé Pluridisciplinaire

Hier et aujourd'hui

Pris dans l'état du manque de médecins, la Commune de Bonny étant classée en zone déficitaire, les élus de Bonny ont pris conscience dès la fin 2005 de la nécessité d'accompagner la mise en place d'une nouvelle organisation du système de santé, en particulier en zone rurale.

Dès le mois d'août 2006, une réflexion s'engage avec les professionnels de santé disséminés dans le village pour envisager la mise en place d'une Maison de Santé pluridisciplinaire : quels seraient leurs besoins, quels seraient leurs souhaits, comment le travail en commun dans des locaux partagés pourrait-il s'organiser ?



Rencontres de réflexions, programmiste, investissement communal, dossiers de demandes de subventions, architecte, travaux, modifications, avenants: 6 années auront été nécessaires pour créer la structure et que ce ne soit

pas une enveloppe à moitié vide.

Le docteur Shestakova, installée depuis plus de 3 ans en association avec le docteur Caillard, le docteur Frégeai, chirurgien dentiste, la pédicure-podologue Boizeau ainsi que les deux cabinets infirmiers (Vigieron, Desbois, Lefebvre et Giacomini) sont désormais réunis au 27 grande rue pour animer la MSP de Bonny.

L'informatique partagée, avec une évolution des logiciels permettant des échanges entre intervenants sans que soit bafoué le secret médical est la prochaine étape qui va se mettre en place d'ici la fin d'année. La téléphonie va également évoluer en parallèle. Le poste d'accueil allié au recrutement d'une secrétaire capable tout autant de prendre des rendez-vous pour les médecins que d'accompagner les dossiers de gestion de la MSP ainsi que les projets d'actions et d'éducation à la santé initiés par les intervenants est désormais opérationnel...

De nouveaux intervenants médicaux et sociaux sont venus renforcer l'équipe de la MSP : une psychologue-clinicienne, une sage-femme, la PMI (Protection Maternelle et Infantile), l'AEP (Aide à l'Education et à la Parentalité) ainsi qu'une assistante sociale, sont régulièrement présents dans les locaux du 27 grande rue.

Le choix de Bonny d'avoir créé cette structure en centre ville malgré les obstacles qui se présentent toujours lors de la réhabilitation de bâtiments anciens constitue une jolie réussite de maintien d'animation dans le cœur du village. Soyez attentifs aux actions et informations qui vous seront proposées par les intervenants de la MSP : même si vous ne vous sentez pas toujours concerné personnellement, cela pourra toucher un de vos proches : tenez-vous informés ! La MSP vous y aidera.



Exposition don du sang



# 38<sup>ème</sup> Salon d'art d'automne

Cette exposition de peintures et de sculptures s'est révélée une édition réussie et dynamique qui fait de la commune de Bonny sur Loire le rendez-vous annuel intercommunal et interrégional comme une passerelle entre les frontières territoriales.



Le salon d'art ouvert au public le samedi 26 octobre s'est terminé le dimanche 3 novembre. Le bilan atteste la présence de 800 visiteurs et la vente d'une quinzaine d'œuvres « coup de cœur ».

Plus de 60 artistes amateurs

(dont les créations dédiées aux monstres de l'Accueil de Loisirs périscolaire) gravitaient autour d'un invité d'honneur éclectique «Monde», artiste peintre impulsive à la recherche de ses émotions, également chanteuse de mélodies et comédienne de scènes de cabaret.

Grâce au partenariat du Conseil Général du Loiret, de l'Office de Tourisme et de la Maison de Pays de Bonny, le sponsoring de commerçants locaux et vigneron des Coteaux du Giennois, le salon d'art d'automne, en son cru 2013, a offert une palette généreuse d'œuvres originales dans un décor de couleurs pétillantes et de notes musicales.

Le vote du public a désigné les artistes préférés par les visiteurs :

**Prix spécial de la Communauté de Communes de Canton de Briare :** Francette LEBEAU de BRIARE (45)

**1<sup>er</sup> PRIX :** Isabelle PRIET de St SATUR (18)

**2<sup>ème</sup> PRIX :** Béatrice FOLTIER-BERTHON de SURY-es-BOIS (18)

**3<sup>ème</sup> PRIX :** Eric RONFORT de POILLY LEZ GIEN (45)

**4<sup>ème</sup> PRIX :** Joëlle EUGENE de FAVERELLES (45)

**5<sup>ème</sup> PRIX :** Christiane VERHEECKE de BONNY SUR LOIRE (45)

**6<sup>ème</sup> PRIX :** Frédéric CASSERA de COSNE SUR LOIRE (58)

**7<sup>ème</sup> PRIX :** Annick DONEUX de DAMPIERRE EN CROT (18)

**8<sup>ème</sup> PRIX :** Claude GOURLET de BRIARE (45)

**9<sup>ème</sup> PRIX :** Guy BERTRAND de SULLY SUR LOIRE (45)

**10<sup>ème</sup> PRIX :** Nicole RENARD de ST GONDON (45)

## RESULTATS DE LA TOMBOLA

- Corbeille garnie : Michel CORTET de BONNY SUR LOIRE
- Coffret de 6 bouteilles de Coteaux du Giennois : Chantal MARETTE de NEUVY SUR LOIRE
- Plat en grès garni : Thierry FOLTIER de SURY ES BOIS
- Lot de 3 bouteilles de Coteaux du Giennois : Fanny CASSERA de COSNE SUR LOIRE
- Lot de 3 bouteilles de Coteaux du Giennois : Michèle PASDELOUP de BONNY SUR LOIRE



## Bibliothèque Municipale

La bibliothèque est gérée par des bénévoles de l'association Maison de Pays.

Petits et grands y sont les bienvenus. Plus d'une cinquantaine de personnes sont inscrites et viennent régulièrement emprunter des livres. Les grands classiques, romans d'actions ou thrillers, il y en a pour tous les goûts. Classés par thèmes, les livres sont à votre disposition. Des nouveautés sont disponibles tout au long de l'année.

Les permanences ont toujours lieu :

Le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h.

Vous pouvez vous y inscrire dès maintenant. La cotisation annuelle est de 6 € par adulte et gratuit pour les moins de 15 ans.

# Les écoles

La rentrée 2013 s'est bien déroulée et a été accompagnée de changements : changements d'enseignants et nouveau dispositif en l'accueil des Tous Petits.



Madame Potepa a remplacé madame Benaut dans la classe de CE2-CM1 et Madame Journiac, déjà présente dans l'école a repris la classe de Madame Rigal (PS-GS).

Enfin, Madame Galléazzi a repris ses fonctions de directrice et d'enseignante au sein de la classe de TPS-GS. Madame Dumoulin, quant à elle, assure le mi-temps de Madame Galléazzi.

L'école, cette année encore, va organiser diverses manifestations, toutes au profit de la coopérative scolaire. Ainsi, le marché de Noël a eu lieu le vendredi soir 13 décembre. Le défilé de carnaval réunira tous les enfants de l'école le vendredi après-midi 21 mars.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 27 juin en soirée.

Lors de l'année passée les enfants ont pu assister à diverses manifestations sportives et culturelles.

Ainsi, les élèves de l'école maternelle ont participé aux 6 EPS à Bonny sur Loire.

Les classes de cycle 2 se sont rendues à Briare pour prendre part à une journée consacrée aux jeux d'opposition et ont également participé aux Usépiades à Briare et à la randonnée pédestre organisée en fin d'année à Bonny réunissant près de 200 enfants.

Les élèves de cycle 3 ont également marché sur les chemins longeant la Loire.

Les voyages pédagogiques de fin d'année ont permis aux enfants de l'école maternelle de découvrir le parc floral d'Orléans avec le petit train ainsi que la serre aux papillons.

Les classes de CP-CE1 et CM1-CM2 sont allées au Museum d'Histoire Naturelle d'Orléans puis se sont rendues en

tramway au parc floral.

Les classes de CE1-CE2 et de CM1-CM2 sont allées visiter les grottes d'Arcy sur Cure.

Enfin les CM2 sont allés en classe de découverte à la montagne à Combloux afin de pratiquer l'équitation et l'escalade. Ce séjour a duré 10 jours.

La classe de CP est allée à Crocq pendant 5 jours et a découvert l'équitation.

Les CP ont participé à une animation SMICTOM sur le recyclage des déchets et la fabrication du papier recyclé. Ils ont également bénéficié d'une journée à la Maison de Loire de Belleville.

Les enfants ont également participé à des manifestations culturelles.

L'école maternelle s'est rendue au cinéma de Gien pour bénéficier du cycle Cinématernelle.

Les enfants, de la grande section au CM2, se sont rendus plusieurs fois à la salle Cuiry de Gien pour assister à des concerts organisés par les Jeunesses Musicales de France.

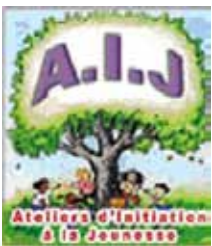
Comme chaque année, les élèves de maternelle ont apprécié le spectacle de Noël en compagnie des CP. Ils ont dégusté un goûter pendant lequel le Père Noël est venu leur offrir des livres.

L'école remercie toutes les personnes lui ayant apporté soutien et aide tout au long de cette année.



*Classe de découverte*

## Ateliers Initiation Jeunesse



Depuis plus de 20 ans, l'association AIJ (Ateliers Initiation Jeunesse) propose gratuitement aux enfants, scolarisés à Bonny, diverses activités manuelles, culturelles ou sportives. L'ensemble des intervenants est composé uniquement de bénévoles qui animent des ateliers qui vont de la pâte à sel aux contes en passant par les perles et la photo ; mais il y en a bien d'autres !

Chaque année, des spectacles sont proposés à Noël et en fin d'année scolaire pour les enfants inscrits au sein des AIJ.

Bien sûr, l'association accueille bien volontiers tous les parents qui voudront bien donner un peu de leur temps pour faire partie de l'équipe de bénévoles !

# Les Accueils de loisirs

L'accueil de loisirs "Les Petites Canailles"  
vous attend pendant les petites vacances de 8 h à 17 h 30 ou de 13 h 30 à 17 h 30  
du 24 au 28 février 2014  
du 22 au 25 avril 2014  
du 20 au 24 octobre 2014



pendant les vacances d'été du 8 h à 18 h  
du 7 juillet au 1er août 2014

Durant le temps scolaire  
tous les matins de 7 h 30 à 9 h et de 16 h 30 à 18 h  
et le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30



Les inscriptions se font une semaine avant l'ouverture pour les petites vacances, avant le 7 juin pour les vacances d'été  
Renseignements à la mairie ou auprès de la Directrice

# Recensement de la population



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! Il a lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

## Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

**En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !**

## Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

## Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**La commune de Bonny est découpée en 6 districts, merci de faire un bon accueil aux agents recenseurs que nous avons recrutés.**



*de gauche à droite  
Evelyne GAUDIN, Bernadette  
ARCHAMBAULT, Jean-  
Marie DELTHIL, Martine  
BERTRAND, Karène LE  
DIOURON et Marina  
TOURNU*

# Agé-Clic

## Centre Local d'Information et de Coordination

L'association AGE CLIC a pour mission d'aider les personnes âgées et les personnes en situation de handicap de plus de 20 ans.

Nos missions envers les personnes âgées sont :

- d'informer et de conseiller
- d'évaluer les besoins à domicile
- d'accompagner dans les démarches et mettre en oeuvre les aides
- d'organiser des actions de prévention (conférences, forum...)

Nous aidons également les personnes en situation de handicap de plus de 20 ans afin d'élaborer le dossier de demande d'aide auprès de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées. Nous participons en aval à la mise en oeuvre du plan d'aide accordé.

Notre équipe est complétée par une gestionnaire de cas MAIA (Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer), Ludivine GIRARD, qui doit plus spécifiquement accompagner les personnes en situation difficile atteintes de pertes cognitives, pour un maintien à domicile adapté.

De ce fait AGE CLIC est votre interlocuteur pour toutes les demandes de renseignements favorisant le maintien à domicile. Notre association est composée d'une équipe de 3 coordinatrices (Paulice SARAIVA, Soriya PRAK, Marion DEPEE) pouvant intervenir sur les cantons de Briare, Châtillon-Colligny, Châtillon-sur-Loire, Château-Renard et Gien

Nos bureaux sont ouverts tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h en présence de notre secrétaire Marie-José SALLE. 5 Rue des Cigognes 45500 GIEN.

Notre service est gratuit et confidentiel. N'hésitez pas à nous contacter au 02.38.38.37.51 ou [clidugiennois@wanadoo.fr](mailto:clidugiennois@wanadoo.fr)

## Revenu de Solidarité Activé (RSA)

Vous travaillez, le RSA "Activité" vous y avez peut-être droit ?

C'est un complément de revenus versé aux personnes qui travaillent et dont les ressources sont faibles.

Célibataire ou en couple, avec ou sans enfant, le montant du RSA activité est calculé en fonction de votre situation et de vos ressources des trois derniers mois.

N'hésitez pas, faites le test RSA sur le [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

ou adressez-vous à votre Caisse d'Allocations Familiales au 0 810 25 45 10

Vous n'y avez pas droit ? Refaites le test si vos ressources diminuent.

## Repas des Cheveux Blancs

Comme chaque année au printemps la municipalité a offert un déjeuner aux personnes âgées de 70 ans et plus. 170 bonnychons ont répondu à cette invitation ainsi que quelques personnes des Jardins de la Loire. Tous se sont régalés du repas préparé par Roger notre cuisinier du restaurant scolaire. Au menu de cette année : salade océane, filet de sole au Noilly, rôti de veau aux champignons, salade, fromage et tartelettes aux fruits.

L'animation musicale était assurée par Philippe Lazorre

Après avoir chanté, dansé, les convives se sont séparés vers 18h en remerciant les élus, les bénévoles pour cette agréable journée et se sont donnés rendez-vous pour le goûter de Noël.



# Calendrier des fêtes

## JANVIER

- 5 Galette du MCB offerte aux personnes âgées
- 7 Galette de la FNACA
- 8 Vœux de la Municipalité
- 11 Randonnée et Fondue du MCB  
Galette du CLB au stade
- 17 Assemblée G<sup>ale</sup> BARBILLON BONNYCHON
- 18 au 15 fév.  
Exposition à la Maison de Pays «Expressions Artistiques»
- 18 Tournoi seniors CLB
- 19 Galette et Assemblée G<sup>ale</sup> de l'HARMONIE
- 22 Assemblée G<sup>ale</sup> de l'UNRPA



## FEVRIER

- 1, 2 & 8 Spectacle du MCB
- 9 Thé dansant de la FNACA
- 10 Assemblée G<sup>ale</sup> de la SERBHAG
- 12 Concours belote interne UNRPA
- 15 Braderie du Secours Populaire
- 17 Assemblée G<sup>ale</sup> Comité des Fêtes
- 22 Soirée Cabaret Comité des Fêtes
- 23 Théâtre UNRPA
- 27 Don du Sang

## MAI

- 8 Défilé armistice 1939/1945  
Vide grenier du Comité des Fêtes & Foire commerciale UCAPIB  
Bourse aux livres Virades espoir  
Tournoi des jeunes CLB
- 17 Concours de pêche
- 23 Concert de l'école de musique
- 24 Balade photo nature Maison de Pays et Conservatoire
- 25 Elections européennes
- 29 Thé dansant de l'UNRPA



## Vacances scolaires zone B

Noël : du 21 décembre au 6 janvier  
Hiver : du 22 février au 10 mars

## MARS

- 1er au 29  
Exposition à la Maison de Pays «13ème printemps de la Photo»
- 15 Sortie nature du Conservatoire d'Espaces Naturels
- 19 Défilé et repas de la FNACA
- 20 Déjeuner dansant UNRPA
- 21 Carnaval des Ecoles
- 23 et 30 Elections municipales



## JUIN

- 1<sup>er</sup> Journée nationale de la Pêche  
Tournoi inter-associations
- 21 Fête de la Musique Comité Des Fêtes — Harmonie - Chorale  
Spectacle Complexe du Porc Epic
- 22 Repas parasol & Assemblée G<sup>ale</sup> du CLB
- 26 Don du sang
- 27 Fête de l'Ecole
- 28 au 30 août  
Exposition à la Maison de Pays «La poterie à Bonny»
- 28 Méchoui du MCB
- 29 Rallye du MCB

Printemps : du 19 avril au 5 mai  
Eté : du 5 juillet au 1er septembre  
Toussaint : du 18 octobre au 3 novembre  
Noël : du 20 décembre au 5 janvier

1<sup>er</sup> AVRIL



## AVRIL

- 9 Goûter-Loto interne UNRPA
- 12 Chasse aux œufs du Comité des Fêtes  
Concert de printemps Harmonie
- 19 au 7 juin  
Exposition à la Maison de Pays «Un monde de fleurs»
- 27 Repas des Cheveux Blancs

# et manifestations

## JUILLET

- 4 Balade semi-nocturne OTSI
- 14 Défilé  
Concours de Pétanque  
Retraite aux Flambeaux  
Bal  
Feu d'artifice
- 18 Balade semi-nocturne OTSI
- 20 Kermesse & Concert St AIGNAN
- 27 Fête des Vins des Coteaux du  
Giennois et Foire à la Brocante



## OCTOBRE

- 5 Commémoration des fusillés  
Beaupin-Lagier  
Exposition mycologique Comité  
des Fêtes
- 9 Déjeuner dansant de l'UNRPA
- 11 Moules-frites du CLB
- 12 Théâtre de l'UNRPA
- 16 Don du Sang
- 17 Assemblée G<sup>ale</sup> de la FNACA
- 19 Loto de l'UCAPIB
- 25 au 2 nov. 39<sup>ème</sup> Salon d'Art  
d'Automne
- 31 Goûter Halloween Complexe Porc  
Epic



## AOÛT

- 3 Prix de la Municipalité à la  
Villeneuve USBC
- 15 Spectacle Complexe Porc Epic
- 23 Ronde des Pommes USBC
- 24 Repas Champêtre de la FNACA



## NOVEMBRE

- 8 au 11 Exposition SERBHAG
- 11 Défilé Armistice 1914/1918
- 15 Foire Saint Aignan  
Après-midi dansante HARMONIE  
Assemblée G<sup>ale</sup> de l'USBC
- 16 Loto de la SAINT AIGNAN
- 19 Concours belote interne UNRPA
- 22 au 3 janv.  
Exposition à la Maison de Pays  
«Créations et Savoir-Faire»
- 23 Randonnée Vergers des  
Beaumonts  
Sainte Cécile
- 24 Assemblée G<sup>ale</sup> Harmonie
- 29 Repas-concert Complexe Porc Epic

## SEPTEMBRE

- 7 Vide grenier à la Villeneuve
- 12 Assemblée G<sup>ale</sup> du MCB
- 13 Course école vélo USBC
- 13 & 14 Loto du CLB
- 17 Goûter-Loto interne UNRPA
- 20 & 21 Journées du Patrimoine
- 20 au 2 nov.  
Exposition à la Maison de Pays  
«La pub au quotidien»
- 26 Présentation publiques du  
Conservatoire d'espaces naturels
- 29 Les Virades de l'Espoir  
(Lutte contre la Mucoviscidose)

## DECEMBRE

- 7 Sainte Barbe  
Thé dansant FNACA
- 11 Repas de fin d'année de  
l'UNRPA
- 12 Marché de Noël des Ecoles
- 13 & 14  
Concert de Noël de l'Harmonie
- 18 Don du Sang
- 21 Goûter des Cheveux Blancs
- 31 Réveillon de l'UNRPA



# Répertoire des Associations

## Associations

### **Amicale Bonnychonne**

Hervé METAIS 02.38.31.53.18

### **AMICALE DES SAPEURS POMPIERS**

Nadège MARETTE 06.50.90.56.92

### **ANCIENS COMBATTANTS**

Gilbert MORETTE 02.38.31.51.25

### **ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG**

Claire-Hélène RENAULT / Gilbert GILLOT

### **ASSOCIATION St AIGNAN (paroisse)**

Jean CAUQUY

### **A.I.J. (Ateliers d'Initiation pour la Jeunesse)**

Christophe LE CORRE 06.28.20.46.87

### **BABYLONE (musique)**

Jean-François BERARD 06.46.80.20.55

### **BARBILLON BONNYCHON (pêche)**

Jean CHABIN 02.38.31.54.80

### **COMITE DES FETES**

Claude DENOYE 02.38.31.52.98

### **F.N.A.C.A. (Anciens Combattants d'Algérie)**

Claude NAQUIN 02.38.31.89.85

### **HARMONIE DE BONNY**

Joël CENE 02.38.31.65.89

### **"LE COMPLEXE DU PORC EPIC" (diffusion de musique et spectacles)**

Arnaud SOLER 06.18.45.81.63

### **MAISON DE PAYS**

Bernadette DE MUYT 02.38.31.57.71

### **OFFICE DU TOURISME**

Christian BEQUIN 02.38.31.57.60

### **S.E.R.B.H.A.G. (histoire)**

Martine LECUGY 02.38.31.53.36

### **SOCIETE DE CHASSE**

Roger GABORET 02.38.31.64.18



### **SYNDICAT DE DEFENSE & DE PROMOTION DES PRODUITS DE BONNYsurLOIRE**

Joseph BALLAND 02.48.54.06.67

### **U.C.A.P.I.B. (Union commerciale)**

Fabrice BONGIBAUT (La Maison des Services) 02.38.29.20.91

### **UNION Nale DES RETRAITES & PERSONNES AGEES**

Claude NAQUIN 02.38.31.89.85

## Associations Caritatives

### **SECOURS CATHOLIQUE**

Claudine TISSIER 02.38.31.56.33

### **SECOURS POPULAIRE**

Roberte GILLOT 02.38.31.65.13

### **RESTOS DU COEUR**

Annick BIET 02.38.35.88.62  
(le jeudi à la gare)

### **VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE**

Sandrine MONGLON 02.38.31.62.31





## Associations Sportives

### BONNY-SWING (danses modernes et STEP)

Présidente : Nathalie BERTRAND

Contact : Mélina METAIS 02.38.31.07.48

Salle Dugué : le mardi de 19 h à 20 h (Step)

le jeudi de 19 h à 20 h (Fitness)

le dimanche de 10 h à 11 h (danse fitness)

le dimanche de 11 h 15 à 12 h (danse)

### CERCLE LAIQUE BONNY(Football)

Président : Stéphane VERKEST 02.38.31.18.76

ECOLE FOOT : Entraînement au stade Marcel Grondin

ou au gymnase

JEUNES : mercredi

15 h à 16 h 30 ▶ U11 et U13 nés de 2001 à 2004

17 h 30 à 18 h 30 ▶ U7 nés en 2007 et 2008

18 h 30 à 19 h 30 ▶ U9 nés en 2005 et 2006

Responsable école de foot : Isabelle GOBET

SENIORS : mercredi et vendredi de 19 h 30 à 21 h

Responsables : Bruno SONZOGNI, Anthony JOJON et J.Charles DUYCK

### MILLE CLUBS BONNYCHON (Club à vocation culturelle et sportive)

Présidente : Lucie DELIN 06.20.15.51.35

Secrétaire : Christophe LE CORRE 02.38.31.00.81

Site : [www.mille-clubs-bonnychon.fr](http://www.mille-clubs-bonnychon.fr)

#### SECTIONS

Renseignements auprès des responsables de sections

**Badminton adultes** - gymnase le mardi à 18 h 30

Franck GOULAY - Laurent JACQUET

**Danses folkloriques-country adultes** - salle polyvalente

le mercredi à 20 h 30 (2 fois/mois)

Marie-Pierre GABORET

**Club français** - mille clubs le mardi à 17 h 30

Ghyslaine METAIS-BALL

**Gymnastique enfants** - dojo - le jeudi à 17 h 30

**Gymnastique adultes** - dojo - le jeudi à 18 h 30

Cécile FRAPIN

**Handball 11-16 ans** : gymnase - le vendredi à 19 h -

Marina TOURNU

**Multi sports 8-18 ans** - gymnase - le mercredi à 14 h

Claudie CENE

**Peinture - Art libre** : mille clubs - Mardi à 14 h

Christiane MANNEVY - Professeur : Nathalie PASDELOUP

**Poterie** - salle rue de Bicêtre - Vendredi à 14 h 30

Marie-Claude BEQUIN

**Relaxation** : dojo - Jeudi à 19 h 30 - Doriane BACILLY

**Théâtre ados 11-18 ans** - salle polyvalente - le vendredi à

19 h - Pierre RENARD - Marie-Cécile BLANCHET

**Théâtre adultes** - salle polyvalente - le vendredi

à 20 h 45 - Roger GABORET

**Travaux d'aiguilles** - mille clubs - le lundi à 14 h

Jeanine DUPOUX - Françoise RAGU

**Vidéo** - Ecole Petits - le jeudi à 20 h

Christophe LE CORRE - Louis-Ange SERRANO

**Zumba** - gymnase le samedi à 15 h - Alison BAU

### UNION SPORTIVE BONNYCHONNE CYCLISTE

Président : M. FEUILLETTE Dominique 06.29.61.48.39

le week-end à 9 h (de décembre à février)

RDV Les Beaumonts

Ecole de vélo contact : Christophe BEDU 06.61.65.30.33

mercredi et samedi à 15 h

Contact UFOLEP : Rémy GIRAULT 02.38.95.80.82



# La Solidarité



## Les Restos du Cœur

### Centre de Bonny-sur-Loire



Au Centre des « **Restos du Cœur** » de Bonny sur Loire, la campagne 2012-2013 a encore montré une forte augmentation : 38% d'adultes en plus, 39% de repas en plus. Durant la campagne d'hiver nous avons distribué 39 000 repas et nous avons fait une campagne d'été de 18 semaines, ce qui a représenté 5 000 repas, sans oublier le nombre incroyable de colis de dépannage pour des familles en difficulté occasionnelle.

Le FEAD (Fond Européen d'Aide aux plus Démunis) s'est substitué au PEAD, la mobilisation de l'opinion publique a été grande par l'intermédiaire des réseaux sociaux du « Airfood project », ce Fonds Européen est reconduit pour 2014-2020.



Les mairies, les super-marchés, les magasins environnants, l'école Banette ont continué à être nos partenaires et nous ont donné un grand coup de main et nous les en remercions.

Deux soucis gênent l'organisation de notre Centre : la petitesse et la vétusté du local et le manque de bénévoles.

Nous avons besoin de **Vous** tous afin de continuer à aider nos bénéficiaires dans de bonnes conditions.

Venez rejoindre notre équipe !

*Respect, Estime et Soutien sont nos règles.*

*Disponibilité, Equité et Convivialité sont nos valeurs.*

L'équipe des Bénévoles du Centre des « Restos du Cœur » de Bonny sur Loire.



## Association des Bénévoles pour le Don du Sang de Bonny-sur-Loire et Beaulieu-sur-Loire

Créée à Bonny le 21 mars 1978, notre association est régie par la loi 1901 et reconnue d'utilité publique. Elle est adhérente à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole et partenaire de l'Etablissement Français du Sang.

L'assemblée générale s'est tenue le 26 janvier 2013. Tous les membres du conseil d'administration et du bureau ont été réélus à l'unanimité.

**Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu à 15h à Beaulieu sur Loire – Maison Maret, le samedi 25 Janvier 2014**

Après plusieurs années de recherche, nous sommes fiers

d'annoncer la création de l'Association de Châtillon-sur-Loire dont la 1ère réunion du 14 février 2013 a permis la constitution.

A l'occasion de la Journée Mondiale des Donneurs de Sang



Bénévoles, et pour la 3ème année, nous avons reconduit le concours de dessins des écoles de Bonny et Beaulieu sur Loire (voir article dans le n° 75 du magazine des donneurs de Sang – septembre 2013), qui a remporté comme à l'habitude, un grand succès. Soulignons qu'à cette occasion, la Municipalité avait fait réaliser

un parterre de fleurs.

N'oublions pas le soutien de la Maison de Santé Pluridisciplinaire que nous remercions pour avoir organisé une exposition expliquant le Don de Sang.

### Voici les dates des collectes pour 2014

(Nous rappelons que ces dates nous sont communiquées par l'EFS.)

Bonny - salle polyvalente - jeudis de 15 h 30 à 19 h	Beaulieu - salle des fêtes - après-midi de 16 h à 19 h
Jeudi 27 février	Mardi 29 avril
Jeudi 26 juin	Mercredi 27 août
Jeudi 16 octobre	Mercredi 22 octobre
Jeudi 18 décembre	

Pour nous contacter par téléphone: la Présidente Claire Renault au 02 38 35 13 69

Ou par mail à l'adresse suivante : [dondesangbonnybeaulieu@hotmail.fr](mailto:dondesangbonnybeaulieu@hotmail.fr)

À partir du mois de novembre 2013, le Secours Catholique aura le plaisir de vous accueillir le premier mardi de chaque mois de 10 h à 11 h à la salle Sainte-Anne dans la cour du Presbytère (excepté durant les vacances scolaires).

Le vestiaire se tiendra, quant à lui, les week-end de la première ou deuxième semaine de chaque mois.

L'arbre de Noël a eu lieu le mercredi 11 décembre à la salle des fêtes de Bonny sur Loire.



ont fait de la collecte alimentaire une véritable réussite.

Nous renouvelons, avec une grande satisfaction, l'expérience des ateliers cuisine au Mille Clubs une fois par mois le jeudi après-midi.

Nous tenons vraiment à remercier nos généreux donateurs qui ont permis à plusieurs familles de partir en vacances cette année encore et

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 02.38.31.30.82



## Les Virades de l'Espoir

### Ensemble pour vaincre la Mucoviscidose

Le dernier week-end de septembre, un peu partout en France, vous pouvez participer aux Virades de l'espoir ! L'association "Vaincre la mucoviscidose" espère récolter beaucoup de dons afin de financer la recherche génétique. La mucoviscidose est une maladie mortelle qui attaque et détruit les poumons à cause du mucus qui bouche les bronches. Les personnes atteintes de la maladie ont chaque jour un traitement et des soins pour améliorer leur santé.

*Texte rédigé par les EMA-EMd de Bonny-sur-Loire*



Ravitaillement randonnées

Malgré une météo très capricieuse, les Virades 2013 ont attiré 250 participants répartis sur les 3 circuits pédestres, un circuit VTT, le circuit vélo route, la descente de Loire en canoë et les joggings de l'Espoir.

A ce jour nous avons récolté 7 232 euros.

Ce bon résultat est dû d'abord à la générosité des participants, puis à l'aide de la vingtaine de bénévoles qui préparent les Virades.

Il ne faut pas oublier non plus, la généreuse participation des 80 partenaires, soit financière soit par le don de lots pour notre tombola et tout particulièrement la société d'autocars RVL (Transdev Veolia) de Gien et la Centrale Nucléaire de Belleville

Ces résultats sont très encourageants. Des essais thérapeutiques sont en cours mais malheureusement, à ce jour, la maladie n'a toujours pas de traitement. C'est pourquoi nous devons continuer le combat, avec vous.

Si vous souhaitez nous apporter votre aide, ou simplement participer aux Virades, n'hésitez pas à nous rejoindre le samedi 27 septembre et le dimanche 28 septembre 2014 pour une nouvelle édition des Virades.

Pour 2014, nous organiserons des randonnées pédestres, 1 randonnée VTT, un circuit vélo route, une descente de Loire en canoë, les joggings de l'espoir (course pédestre sans classement dans les rues de Bonny), ainsi que la foire aux livres le 8 mai 2014. De plus cette année, la section danse du Mille Clubs donnera une représentation lors des rencontres folkloriques des Choux au profit de l'association.



Bourse aux livres 8 mai

**Venez nombreux, les enfants et les familles comptent sur nous tous pour vaincre cette maladie.**

Merci à tous



## Office de Tourisme

Les loirétains du sud-est l'ont bien compris : le travail en commun est source d'optimisation. C'est vrai pour tout. C'est particulièrement vrai pour le tourisme :

Ainsi les offices de tourisme de Gien, Briare, Châtillon, Beaulieu et Bonny œuvrent d'une manière de plus en plus partagée afin d'offrir un service de toujours meilleure qualité aux touristes de passage mais aussi être une source de renseignements fiables et diversifiés pour les résidents.

Concours de dessin, chasse au trésor, concours photo, rallye cantonal... sont autant d'exemples d'animations conduites en commun. Les actions communes en faveur de notre secteur du « Pays du Giennois », en profitant à tous, profitent à chacun. A Bonny, l'OT évolue également en « solitaire » : quelques exemples : L'OT est désormais classé en catégorie III, offre la Wi-Fi gratuite aux touristes (dans et à proximité des locaux de l'OT), est labellisé « Loire à Vélo », propose une nouvelle « plaquette » sur le village dont vous pouvez voir une partie ci-dessous !

Beaucoup est fait, beaucoup reste à faire : à plusieurs, nous sommes plus forts et plus malins. Les 5 OT du Pays du Giennois l'ont bien compris. Vous qui lisez ceci, venez également apporter un peu de votre temps et beaucoup de vos idées à l'OT de Bonny. C'est une belle œuvre de communication sur notre village, à revisiter en permanence...

Office de Tourisme de Bonny, 29 grande rue, 02.38.31.57.71. [outsidebonny@wanadoo.fr](mailto:outsidebonny@wanadoo.fr)



## Balades en soirée



En 2013, les promeneurs du soir un peu curieux ont pu découvrir l'histoire et la technique de la culture du tabac dans la campagne bonnychonne. Et un autre soir, c'est le hameau des Loups qui livrait quelques uns de ses secrets.

Soyez prêts, en 2014, à découvrir de nouvelles destinations pour la neuvième année : encore deux thèmes inédits qui seront prétexte à promenade semi-nocturne les vendredis 04 et 18 juillet.



# Fête des Vins des Coteaux du Giennois Brocante professionnelle



Trois jours avant le 28 juillet 2013, un « avis de tempête » était annoncé sur Bonny... Cela a malheureusement fait renoncer nombre de brocanteurs. Quelques promeneurs habitués à ce rendez-vous annuel ont également joué le « principe de précaution » en restant chez eux. Pourtant, tous ceux qui ont forcé le destin ont eu raison puisque les orages ont épargné Bonny. Une petite pluie, vers 21h00 aurait pu être fatale, mais chacun a pu se replier sous les grands barnums, de chaque côté du bal, et continuer la soirée au sec, en dégustant frites, entrecôtes, andouillettes et merguez...

Le dernier dimanche de Juillet, soit cette année le 27, la bonne cinquantaine de bénévoles de l'Office de Tourisme sera à nouveau heureuse et fière de vous accueillir pour savourer les vins des Coteaux du Giennois, flâner parmi les brocanteurs et engager une promenade gourmande de



terroir... Réservez tout de suite la date sur votre calendrier : ce jour là, vous êtes « pris » : vous faites la « Fête des Vins » !



Même que, pour l'après-midi, on vous réserve une nouveauté, mais... Chhuutt...



## Papillotte de poulet au chèvre de Chavignol



Liste des ingrédients pour 2 personnes :

- 2 escalopes de poulet
- 2 tomates
- 1 courgette
- 2 fromages de chèvre chavignol
- herbes de Provence
- huile d'olive
- sel, poivre

La recette :

Couper chaque escalope en 2 dans le sens de la longueur.  
Laver et couper les courgettes et les tomates en rondelles de 0.5 à 1cm de largeur.  
Dans chaque carré de papier aluminium, disposer un morceau de poulet, une couche de courgette, une couche de tomates, le fromage coupé en 2 puis le second morceau de poulet.  
Recouvrir d'herbes de Provence et d'un filet d'huile d'olive.  
Saler et poivrer.  
Enfourner 40 mn à 200°C, th 6/7.



# Comité des Fêtes

## MANIFESTATIONS EN 2013

Le **23 Février**, organisation d'une soirée cabaret avec comme thème « Les Etoiles Lyriques » peu de spectateurs par rapport aux années précédentes (83 entrées payantes) et la majorité du public était composée de personnes des communes environnantes .... Résultat déficitaire. Mais conservons l'espoir d'une reprise les années futures.

Le **23 Mars**, notre traditionnelle chasse aux œufs pour les enfants des écoles a connu un franc succès et un nombre de participants de plus en plus nombreux. 50 enfants se sont retrouvés dans le square de jeux en bord de Cheuille et se sont rués pour chercher les œufs qui étaient éparpillés ici et là. Cette manifestation sera reconduite avec plaisir en 2014.

Le vide-greniers du **8 Mai** n'a pas connu l'affluence des années antérieures (baisse des exposants) mais ceci n'est pas spécial à notre Association ..... Suite à la conjoncture et à la crise nationale.

Que dire de la Fête de la Musique le **22 juin** : La chorale «Nuances» et «l'Harmonie de Bonny» ont donné un concert très réussi et deux chanteurs musiciens «Route 69» ont terminé la soirée par une animation dansante.

L'année 2013 a connu un changement pendant la soirée du **14 Juillet**. Après les jeux d'enfants l'après-midi, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice le soir, il a fallu composer pour le bal car celui-ci n'a pas eu lieu sur la Place Beaupin Lagier comme les autres années le café n'étant pas ouvert. Nous avons remonté le bal dans la salle polyvalente et un bar a été tenu par les membres du Comité des Fêtes et quelques élus de la Commune. Ce fut, tout de même, une belle journée ensoleillée et réussie.

Le **6 Octobre**, une bourse multi-collections avait lieu dans la salle des fêtes organisée par notre Comité sur la demande de Monsieur Picault brocanteur. Cette manifestation a été un fiasco tant par le manque d'exposants (8) que par l'absence de visiteurs dans la journée. Il a été décidé, d'un commun accord, de ne pas reconduire celle-ci en 2014. La date du 1er dimanche d'octobre sera retenue pour une autre exposition

La foire de la Saint Aignan qui a eu lieu le **16 Novembre** nous a permis de déguster la Bernache de l'OTSI, les châtaignes et vin chaud du Comité des fêtes et le boudin d'un exposant traiteur. Pendant cette dégustation, l'Harmonie de Bonny nous a fait une aubade très appréciée suivie des danses du Mille Clubs très folkloriques comme à son habitude. Pour terminer cette journée en gaieté, l'Harmonie a organisé une matinée dansante de 17 heures à 22 heures avec Clémence Durand et ses musiciens très bien accueillie par le public.

## PREVISION DES MANIFESTATIONS EN 2014

Le **17 Février**, le Comité tiendra son Assemblée Générale dans la salle Dugué. Venez nombreux nous rejoindre.

Nous organiserons une soirée le **22 Février** dans la salle polyvalente sur le thème «Cabaret Tropical» avec orchestre typique, danseuses et danseur suivi d'un bal pour tous. Vous pourrez vous renseigner auprès du Président si cela vous intéresse.

Nous réservons le **12 Avril** la journée pour la chasse aux œufs des enfants en bord de Cheuille compte tenu du

succès obtenu

Un vide-greniers aura lieu en centre ville comme chaque année le **8 Mai**

Le Comité des fêtes apportera son concours le **21 Juin** pour la fête de la musique à l'Harmonie et à la chorale «Nuances» et participera à la fête du **14 Juillet** organisée par la Commune

Comme prévu, le **premier dimanche d'octobre** sera consacré à une exposition mycologique dans la salle polyvalente et nos manifestations se termineront le **15 Novembre** par la foire de la Saint Aignan comme chaque année.

D'autres manifestations pourront intervenir en fonction de demandes imprévisibles.

Tous les membres du Comité des Fêtes se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne fin d'année 2013 et leurs meilleurs vœux pour 2014

Le Président



# Maison de Pays

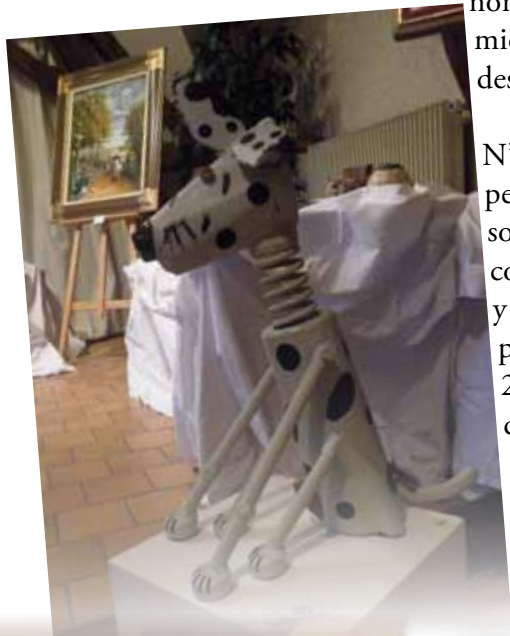
Plus de 20 ans d'existence et toujours beaucoup de dynamisme. Début 2013, une nouvelle équipe se met en place, autour des animatrices Florence et Dominique, et s'investit tout au long de l'année dans des expositions diverses et variées.

Des petits groupes se constituent, et travaillent à la mise en place des expositions. Tout d'abord « Expressions artistiques » suivie d'une « Promenade à la campagne ». Ensuite c'est le "Printemps de la photo" animé d'une balade photo très appréciée. Cet été "la Vitrine de pays" aura été complétée par une très belle expo de la SERBHAG sur « les personnages célèbres de Bonny » (un voyage dans le temps). Pour l'automne changement de cadre et une visite dans le monde des usages et expressions : un gros travail de recherche et de mise en scène présenté par l'équipe et qui a séduit de nombreux visiteurs.

L'année se termine par la découverte d'artistes amateurs pour la traditionnelle exposition « Créations et Savoir-faire », avec pleins d'idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

Le tout dans un cadre extraordinaire qu'il faut à tout prix découvrir, la Maison de Pays offrant toute l'année de très nombreux produits locaux à la vente (du miel, du vin, des cartes postales locales, des cartes d'anniversaire, de mariage, de décès...)

N'hésitez pas à franchir le porche de cette maison, qui est un peu celle de tous les habitants de la commune. Des habitants qui sont toutefois peu nombreux et c'est dommage, l'entrée tout comme le service et l'accueil y sont totalement gratuits. Le programme des expositions 2014 est disponible à l'accueil de la Maison de Pays.



# L'Harmonie de Bonny

un orchestre, une chorale, une école de musique....

Avec une vingtaine de manifestations musicales par an, l'orchestre de l'Harmonie, la chorale «Nuances» et l'orchestre de l'école de musique animent notre village.

Notre unique motivation est de partager avec le plus grand nombre des instants de musique, de chants par l'intermédiaire de nos concerts et nos aubades de fêtes associatives de notre commune.

Bien sûr, comme une équipe sportive, nous avons besoin d'entraînement, de coach, de stade.

Sauf que nous avons notre propre vocabulaire, alors nous parlons de répétitions : le mercredi soir à 18h30 pour l'Harmonie et le jeudi soir à 20h30 pour la chorale. Nous nommons nos chefs de musique et de chœur Christian, Philippe et Reynald et notre stade s'appelle salle de musique René Crançon, au-dessus de la salle de fêtes.



La Chorale "Nuances"

**Maintenant que vous nous connaissez mieux, pourquoi ne pas venir nous rejoindre ?**

**Vos enfants peut-être ?**

Notre école de musique les accueillera et les encadrera :

à partir de 5 ans en classe d'éveil musical ou dès l'âge de 7/ 8 ans pour l'étude d'un instrument.

Une équipe de 7 professeurs professionnels ou bénévoles enseigne, encourage et accompagne ces enfants afin de les intégrer au sein de l'Harmonie.

Notre espoir de renouvellement, de modernisation et de pérennisation de notre association passe par une formation de qualité de ses jeunes.

Imaginez un instant notre fierté de voir des jeunes obtenir leur Diplôme de Fin d'Etudes ou/et d'embrasser une carrière professionnelle dans la musique.



L'Harmonie

*Toutes les musiques qui viennent d'un vrai sentiment sont bonnes.  
Qu'importe alors la forme qu'elles prennent.*

*Akosh Szelevenyi (saxophoniste hongrois)*

L'Ecole de Musique







## Le Complexe du Porc-épic

Une année est passée et le Porc-épic du canton poursuit son petit bonhomme de chemin... En effet, lui et sa petite troupe de bons copains ont été heureux de continuer leur mission de faire vivre l'art, la culture et le spectacle vivant dans son village et ses environs.



Pour le plaisir des plus petits et des plus grands, nous perpétons l'organisation du goûter d'Halloween avec ses animations, sa déambulation... Celle de la Fête de la Musique ainsi que des concerts estivaux où on trouve exposants (peintres, sculpteurs, maquillage pour enfants), activités (terrain de jeux de ballon...) et découvertes (les alpagas de Mme Dupont).



Tous contents de ces bons moments, l'équipe du Complexe du Porc-épic ajoute à son calendrier annuel un nouvel événement : une soirée à thème, musicale et conviviale, avec repas, dans le courant du mois de novembre à la salle des fêtes de Bonny-sur-Loire.



Nous remercions tous ceux sans qui tous ces bons souvenirs et ces belles perspectives ne seraient pas : les habitants du village, du canton et leurs enfants, les artisans locaux pour leur participation, ainsi que les élus de la mairie de Bonny-sur-Loire pour leur soutien.

Pour nous contacter :

Président Arnaud Soler : 06 18 45 81 63

Trésorier Vincent Magnaval : 06 24 38 90 51

Site : [www.complexeduporcepic.com](http://www.complexeduporcepic.com)

@ : [complexeduporcepic@gmail.com](mailto:complexeduporcepic@gmail.com)

Et nous avons une page Facebook !



## F.N.A.C.A.

L'année 2013 a apporté une grande satisfaction à notre Association puisqu'elle a obtenu par la loi du 6 décembre 2012 la reconnaissance du 19 mars à titre de journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Enorme et légitime satisfaction mais gardons tout notre respect pour ceux qui ne partagent pas ce point de vue. Restons modestes et unis.

Les prévisions de manifestations pour l'année 2014 seront identiques à celles de 2013 à savoir 2 thés dansants et en plus pour les adhérents : galette,



célébration du 19 mars suivie d'un repas, repas champêtre en août et un voyage d'une journée. Il n'est pas douteux qu'elles seront aussi suivies et que nous aurons toujours autant de plaisir à nous retrouver.



Nous serions très heureux de recevoir les anciens d'Algérie qui n'ont pas encore adhéré.

Ils peuvent nous rejoindre en contactant Claude Naquin 02 38 31 89 85.



# A.A.P.P.M.A. Le Barbillon Bonnychon

## Association Agréée Pour la Pêche et le Milieu Aquatique

Le Barbillon Bonnychon

Représentée par son Président : Jean CHABIN et son Trésorier : Guy TRUCHON, cette association est habilitée par la Fédération Départementale de Pêche du Loiret pour vendre les cartes de pêche.

Ses points de vente des cartes de pêche : BAR DU LOIRET – 13 Place Beaupin Lagier (Place du marché) – 45420 BONNY SUR LOIRE et Accueil du SUPER U Z.A.C. La Champagne 45420 BONNY SUR LOIRE.

**Amis Pêcheurs, venez nombreux à la prochaine Assemblée Générale le 17 Janvier 2014 à 18 h. Salle Dugué.**

Ses lots d'action sont situés exclusivement sur la Cheuille sur 8 kms, de la passerelle près du Pont de l' autoroute A77 jusqu'à la route menant au centre du lieudit « Les Loups », sur la route d'Ousson à la sortie de Bonny sur Loire.

Son rôle est aussi la surveillance des eaux et du milieu aquatique, et de rendre compte si quelque chose ne lui semble pas normal. Elle procède régulièrement à des empoisonnements de la Cheuille selon les besoins.

Elle anime, notamment, le concours de pêche annuel le 3ème samedi de mai, la fête nationale de la pêche le 1er dimanche de Juin et tous autres évènements où elle peut jouer un rôle, comme l'apprentissage de la pêche aux jeunes ou même aux adultes qui le souhaiteraient, le Forum des Associations de Bonny-sur-Loire, etc...



Attention pour pouvoir pêcher vous devez être en possession d'une carte de pêche, ne soyez pas en infraction cela pourrait vous coûter beaucoup plus cher !...

Pour tous renseignements, contactez :

Le Président : Jean CHABIN

Tél : 02.38.31.54.80 ou 06.08.76.31.23



Voyage dans le Jura

## U.N.R.P.A.

Notre Association compte 160 000 adhérents au plan national 3 000 au niveau du département dont pratiquement 200 pour notre Section de Bonny.

Comme chaque année les manifestations n'ont pas manqué, au minimum une par mois. Elles sont toujours très suivies et la convivialité constatée démontre le plaisir de se retrouver que ce soit lors de réunions internes ou pour celles ouvertes au public.

Il manquait à notre Association mais aussi à la commune un réveillon pour le jour de l'an.

Ce n'était pas simple ni évident mais nous avons osé relever le défi et sommes très heureux de la réussite obtenue. Nous avons donc décidé de renouveler cette soirée pour le 31 décembre 2013 en espérant que le mauvais temps ne nous jouera pas "un mauvais" tour.

Malgré sa dénomination notre association n'est pas réservée aux seuls retraités et les personnes encore en activité peuvent nous rejoindre, nous le souhaitons même vivement.

Dans cette perspective chaque année nous convions jeunes et moins jeunes à assister à notre Assemblée Générale. La prochaine se tiendra le 22 janvier salle polyvalente à 14h30.

Pour tout renseignement : Claude Naquin 02 38 31 89 85

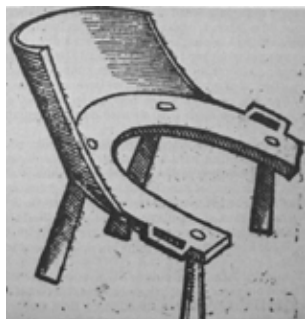


éveillon du 31 décembre 2012

# SERBHAG

Société d'Etudes et de Recherches de Bonny en Histoire, Archéologie, Géographie

Voici résumées en quelques photos les activités de l'année 2013 :



Le Week-end des **25 et 26 mai**, en collaboration avec le « musée de la chirurgie » de Myennes, nous avons réalisé une exposition sur « La santé à Bonny du XVIIème à nos jours ».

A cette occasion, nous avons édité un opuscule qui reprend l'historique de chaque profession ainsi que les intervenants qui ont exercé à Bonny.



Le **vendredi 5 Juillet**, balade semi-nocturne organisée en partenariat avec l'Office de Tourisme autour d'un thème : « La culture du tabac à Bonny ».

Le **vendredi 19 juillet**, sur le même principe, c'était le thème « Découverte du hameau des Loups » qui était au cœur de la promenade.

Les curieux ont ainsi pu découvrir le « site des Chapelles », la « Maison du Passeur de Loire », la « Maison de Léon Dambeza », qui était un des « peintres des Loups » et la maison de repos des filles du « one two two », la plus célèbre maison-close parisienne d'avant guerre.



**Pendant tout l'été**, exposition à la Maison de Pays sur « les personnages célèbres de Bonny ».

Un homme de sciences du XVIème siècle Nicolas Habicot, un politique qui fut maire au moment de la révolution ; Pierre de Chazal, les peintres des Loups vers 1890 dont le chef de file était Henri Joseph Harpignies et Maurice Lecoq du début du XXème siècle, acteur et auteur de pièces de théâtre ainsi que musicien.



Le Week-end des **15 et 16 septembre**, pour les « journées du Patrimoine », nous sommes allés à la découverte du fonctionnement intime des moulins de La Cheuille grâce à la gentillesse des propriétaires des « Moulin de la Cheuille » et « Moulin de Landes ». Sans oublier les visites de l'ancienne brasserie, qui remportent toujours un vif succès.

Durant l'année 2014, nous allons travailler sur « La poterie à Bonny ».

Afin de réaliser une exposition en fin d'année à l'occasion du centenaire de la guerre de 1914, nous sommes à la recherche de tous documents permettant de retracer le parcours de chacun des bonnychons parti au front. Si vous avez des documents concernant vos ascendants, n'hésitez pas à contacter : Martine Lecugy au 02 38 31 53 36 ou 06 81 98 70 07 ou tout autre membre de la SERBHAG.

Nous finissons également le livre sur « Bonny au début du XXème siècle »

Réunion de la SERBHAG : le troisième lundi de chaque mois, de 14 à 16 heures dans la salle « André Feuillet », en face du magasin ATAC. Ouvert à tous !

# Le Cercle Laïque Bonny



L'an passé dans ce même bulletin nous évoquions un retour éventuel à Bonny de l'équipe de France de Cecifoot.

En fait des premiers contacts étaient engagés mais pas encore concrétisés.

Aussi c'est avec un grand plaisir que le CLB a pu organiser du 21 au 24 mars 2013 un stage de préparation de 4 jours avec en clôture le match international FRANCE-ALLEMAGNE.

L'équipe de France déjà présente à Bonny en 2006 a depuis, très largement enrichi son palmarès et est devenue à nouveau championne d'Europe, finaliste de la Coupe du Monde puis Vice championne Olympique aux JO Paralympiques de Londres en 2012.

Aussi et grâce à la médiatisation de ces bons résultats, beaucoup



ont découvert cette discipline sportive, très spectaculaire, qui permet au plus haut niveau la pratique du football par des personnes en situation de handicap visuel. La politique conduite par la Fédération Handisport

vis à favoriser l'accès, la pratique et le développement de cette discipline au plus grand nombre.

Le sport pour une personne en situation de handicap constitue un véritable facteur d'intégration et le Cecifoot permet de développer des qualités d'assurance et d'autonomie indispensables à la vie quotidienne. C'est une discipline qui nécessite, comme tous les sports, engagement physique important, entraînements réguliers, techniques, compétitions...

Ce sont des sportifs de haut niveau tous unis par la passion



Tout au cours de l'année le CLB c'est un club avec 2 équipes seniors engagées dans le championnat du Loiret et une école de football, encadrée par un animateur diplômé, qui accueille les jeunes dès l'âge de 6 ans. cf : page 22

Vous pouvez retrouver toute l'actualité du CLB sur: [clbonny.footeo.com](http://clbonny.footeo.com)

Bonne année à tous.

du sport et du football et qui en partagent les mêmes valeurs dans une grande solidarité tout en évoluant avec leur différence.

Un match international avec plus de 600 spectateurs qui se déroule à Bonny au stade Marcel Grondin constitue un événement important pour le CLB quelques temps après la manifestation du 90<sup>ème</sup> anniversaire.

L'organisation de ce stage à été rendue possible grâce à Daniel Martins, kiné de l'équipe de France Paralympique, ainsi qu'au concours des nombreux partenaires financiers qui ont soutenu le projet et à la participation des collectivités territoriales et tout particulièrement la Mairie de Bonny. Des remerciements tout particuliers adressés à tous les bénévoles ainsi qu'au Mille Clubs et à l'Harmonie.

Vous pouvez suivre l'activité de l'équipe de France de Cecifoot sur [www.facebook.com/cecifootfrance](http://www.facebook.com/cecifootfrance)



Cette année, le Mille Clubs est rentré sur une « valse » de sections.

Les sections Foot en Salle et Danse Petits nous ont quitté faute de participants (6 pour le Foot en Salle en juin et 6 pour la Danse à la rentrée). Rappelons que la section Danse Petits était une des plus anciennes sections du Mille Clubs. C'est avec nostalgie que celle-ci s'endort.

La section Yoga s'arrête pour le moment dans l'attente de retrouver un professeur de Yoga.

Mais une nouvelle section est arrivée en septembre, c'est la section Zumba (à partir de 16 ans) qui fait sa première rentrée. Elle a lieu le samedi au gymnase de Bonny de 15 h à 16 h. Cette section est animée par Alison BAU, titulaire du CQP ALS (Certificat de Qualification Professionnelle Activités Loisirs Sportives) et d'une formation à l'activité Zumba.

Depuis novembre, nous vous proposons des séances de relaxation animées par Doriane BACILLY, au dojo, le jeudi à 19 h 30 et en janvier ce sera du handball pour les jeunes de 11 à 16 ans, au gymnase, les vendredis de 19 h à 20 h. Cette section sera dirigée par Marina TOURNU.

De plus, la section théâtre « Ados » reprend du service cette année avec deux nouveaux animateurs Pierre RENARD et Marie Cécile BLANCHET.



N'hésitez pas à rejoindre le Mille Clubs et à venir apporter de nouvelles idées à notre association.

**Avis de recherche :** Notre mascotte, le mille-pattes a disparu de sa maison (la vitrine du Mille Clubs). Celui-ci manque beaucoup à sa famille. Si vous avez vu ou pris par accident cette peluche merci de la rapporter dans la vitrine du Club ou à la mairie.

## Amicale des Sapeurs Pompiers

**Une carrière de Sapeur-Pompier vous intéresse, vous pouvez rentrer dans nos rangs dès l'âge de 16 ans avec l'accord parental** (renseignements au centre de secours ou en mairie).

Cette année l'amicale a organisé ses traditionnelles rencontres : galette, méchoui, arbre de Noël, des moments où se réunissent pompiers, familles et anciens. L'amicale a participé à différents défilés, au tournoi inter-association, carnaval...

Au mois d'octobre, l'amicale a eut l'honneur de recevoir au travers du centre de secours, les chefs de centre du secteur de Gien pour une réunion de travail avec le personnel du groupement Est accompagné du directeur départemental adjoint, suivi d'un repas convivial.

Au mois de décembre nous avons fêté notre Sainte patronne "Sainte Barbe", où a eu lieu la passation de commandement entre le lieutenant Mario NOBILI et le lieutenant Jean-François MARETTE.



Pour l'année 2014 une session de PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) sera organisée dans les locaux du centre de secours de Bonny-sur-Loire, vous pouvez d'ores et déjà réserver des places (coût moyen 60 €). Renseignements LTN Jean-François MARETTE 06.77.10.53.78

Nous envisageons également de proposer une porte ouverte pour faire connaître au public nos différentes activités.



# Union Sportive Bonnychonne Cyclisme

## L'U.S. Bonny-sur-Loire Cycliste en 2013

Le club cycliste de Bonny-sur-Loire rassemble les passionnés de « la petite reine » que ce soit en compétition ou en loisir des 6 ans et jusqu'à plus de 60 ans, le fil conducteur des 37 licenciés et de l'équipe dirigeante étant « le vélo plaisir » sous toutes ses formes.

La grande vocation du club étant la formation des jeunes, des 6 ans et jusqu'à l'adolescence, ils sont encadrés et conseillés par Christophe Bedu notre moniteur de la section jeune, diplômé de la Fédération Française de Cyclisme et aidé de plusieurs parents accompagnateurs.

Depuis plus de quarante ans les coureurs de Bonny ont fait briller leurs couleurs jusqu'au niveau national.

Le club est composé de 35 coureurs qui se répartissent en deux grandes catégories.

La première comprend 16 jeunes de 6 à 16 ans, ce sont les catégories poussins à cadets, ils se sont illustrés dans de nombreuses épreuves sur route, piste, VTT et cyclo-cross et ont remporté plusieurs victoires, ainsi Jade Thomas en Poussine est championne départementale de cyclo cross et a remporté le Trophée régional du Jeune cycliste sur route à Orléans.

La seconde catégorie, celle des juniors et seniors, est composée de 19 coureurs de 17 à 67 ans qui sont classés par niveau de force et participent à des épreuves de niveau départemental à national dans plusieurs disciplines comme la route, la piste, le cyclo-cross et le VTT ainsi que les cyclosporatives.

Cette année 2013 plus de 15 victoires ont été remportées, plus particulièrement des titres de champion régional route pour François Desplanches et Dominique Feuillet, en cadet

Gauthier Picault est vice champion départemental sur route, il est à noter que nos jeunes coureurs seniors, Fabrice Boitier, Julien Feuillet et Sébastien Minet ont remportés de nombreuses victoires sur route et ont accédé à la catégorie supérieure en régionale.

Le club a organisé en 2013 trois grandes journées de course : le 4 août le prix de la Municipalité sur le circuit des Charmis, le 17 août la 12ème édition de la Ronde des Pommes avec plus de 150 participants sur le circuit du Pressoir, le 14 septembre le prix Euro Aluminium sur le vélodrome de Briare pour les jeunes catégories de l'école de cyclisme sans oublier la célèbre Randonnée des Beaumonts, le 24 novembre où loisir et convivialité rassemblent tous les amateurs de marche et de VTT de la région avec près de 600 participants.

Retrouvez l'actualité du club sur internet à l'adresse <http://us-bonnycyclisme.clubeo.com>.

Merci à nos sponsors, nos signaleurs, aux parents des jeunes ainsi qu'à la municipalité de Bonny-sur-Loire et au Conseil Général du Loiret pour leurs aides et investissements qui contribuent au bon fonctionnement du club dont la

bonne réputation est toujours d'actualité et véhicule une bonne image de Bonny sur Loire.

L'équipe de l'U.S Bonny Cyclisme



# Tournoi Inter Associations



Le défilé des équipes lors du tournoi inter associations organisé le 23 juin par l'Harmonie de Bonny

## Mots Croisés : Quelques plantes

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

### Liste des mots utilisés :

BE - EN - HI - UR - CAD - EDO - NIE - PIH - POR - TEC - ERSE  
 - POTENTILLE - RENONCULES  
 UVAURSI - EGRAPPAL - NENNUPHAR - OLEAGINEUX - PERCENEIGE  
 - EXHALE - HOUCHE - TONDRE - LAIQUES - MARBURE  
 - GUIS - LUES - SERS - VASE - BISET - EESTI - IEPER - UBRERH  
 - ERSE

### HORIZONTALEMENT

- A) Herbe rampante des rochers de montagne.
- B) Plante d'eau douce du Canada - Dans la fleur.
- C) Plantes herbacées à fleurs jaunes.
- D) Annonce une explication (abréviation) - Peut recevoir des fleurs.
- E) Détachai une partie des fleurs.
- F) Ne veut pas reconnaître - Genre de graminacées.
- G) Dans la plante - Noir, est une plante des décombres.
- H) Centre drapier flamand - Mets la balle en jeu.
- I) Plantes parasites - Un vrai pigeon.
- J) Répand des odeurs de plantes - Devant fi.

### VERTICALEMENT

- 1) Plante des prés.
- 2) Plante qui fournit des matières grasses.
- 3) Couper des plantes - Morceau de plinthe.
- 4) Poème lu à l'envers - Reste d'une coulée volcanique.
- 5) Plante aquatique.
- 6) Tête de chien basset - Tête de cochon - Tête de bébé.
- 7) Ericacée pour infusions.
- 8) Elles n'appartiennent pas au clergé.
- 9) Parcourues - Couvert d'une plante à l'envers.
- 10) Anneau - Sa capitale est Tallin.

## ACTIVITÉS DE SERVICE

### Agence immobilière

- HEXAGONE IMMOBILIER

Galerie commerciale du Super U

Tél. 02 38 38 31 72

- ORDIM IMMOBILIER

46 rue du Faubourg Villeneuve

Tél. 02 38 31 57 73

### Auto École

- ESPACE CONDUITE

2 Place Beaupin Lagier

Tél. 02 38 31 52 01

### Banque

- CRÉDIT AGRICOLE

6 Place Beaupin Lagier

Tél. 02 38 31 60 83

### Brocanteur

- Eric PICAULT

33 Rue du 14 juillet

Tél. 06 99 44 96 72

### Contrôle technique véhicules

- C.T.A.B.

ZA la Champagne

Tél. 02 38 35 81 04

### Cours d'anglais

- LINGUACOM

Tél. 02 38 31 55 45 - 06 78 68 48 42

### Fuel

- BONGIBAUT Jean-Bernard

RN7

Tél. 02 38 31 54 46

### Garagistes

- Agent Renault - SARL PAROT

139 Grande Rue

Tél. 02 38 31 63 32

- Garage du Centre - D'HAENENS Michel

98 Grande Rue

Tél. 02.38.35.39.90

### Imprimerie Régie publicitaire

- COM EN LOIRE

72 Grande Rue

Tél. 02 38 31 59 62

### Informatique

- ALT'INFORMATIQUE

Galerie commerciale du Super U

Tél. 02 38 31 51 10

- SOS LD INFORMATIQUE 45

19 Grande Rue

Tél. 02 18 11 83 75

- T.A.I. 45

2 Allée des Vergers

Tél. 06 48 33 65 07

### Location de bennes

- LOCABENNES

133 Grande Rue

Tél. 02 38 31 57 28

### Pompes funèbres

- BOURSELOT CATON

23 Route de Thou

Tél. 02 38 31 62 98

### Poterie

- GRES DE BONNY

50 Rue du Faubourg Villeneuve

Tél. 02 38 31 65 67

- LE SHED

6 Allée du Noyer Vert

Tél. 02 38 29 03 67

### Retouches Couture

- L'ATELIER DU BUISSON

14 Place Beaupin Lagier

Tél. 06 83 83 84 85

### Sécurité Gardiennage

- SÉCURITÉ PRIVÉE DU CENTRE

50 Grande Rue

Tél. 02 38 31 50 65

### Sécurité contrôle qualité habitat

- A.E.C.P.

Le Buisson

Tél. 02 38 31 58 65

### Services à la personne

- LA MAISON DES SERVICES

12 Place Beaupin Lagier

Tél. 02 38 29 20 91

### Stations Services

- ATAC

56 rue du Faubourg Villeneuve

Tél. 02 38 31 53 80

- SUPER U

ZA La Champagne

Tél. 02 38 31 52 20

### Taxi transports de malades assis

- TAXI RENARD

1 Route de Vaupy

Tél. 02 38 31 52 91 - 06 07 41 97 53

- TAXI ROUZEAU

30 Rue de Bon Coeur

Tél. 02 38 29 05 97 - 06 78 44 75 12

### Travaux entretien et divers

- Allo TONIO

16 Rue du Faubourg Villeneuve

Tél. 02 38 31 57 66

- BONNY SERVICES

4, Rue du Piloni

Tél. 02 38 31 58 41

- PASQUET Pascal

La Fontaine

Tél. 02 38 31 07 40 - 06 66 65 75 89

- RIMBAULT SERVICES

Tél. 06.12.51.21.73

### Vente pneus et réparations

- C. G. PNEU

27 Avenue du Gal Leclerc

Tél. 06 77 60 96 98

## ACTIVITES ANIMALIERES ET VEGETALES

### Alimentation animale - déco - fleurs artificielles

- JOLI GRAIN

Rue des Jolies

Tél. 02 38 31 65 47

### Bois de chauffage

- WOOD CENTER

123 Route d'Auxerre

Tél. 02 38 35 10 52

### Jardinerie, Animalerie, Produits régionaux

- GAMM VERT AGRALYS

ZA de la Champagne

Tél. 02 38 31 70 20

- LOISIFLOR

RD 2007

Tél. 02 38 31 45 75

### Compost (fabrication)

- FAAB

RD 2007

Tél. 02 38 31 52 06

### Coopératives agricoles

- AGRALYS

Rue des Jolies

Tél. 02 38 31 64 81

- SODIAL

Rue des Jolies

Tél. 02 38 31 60 19

### Élevage de chiens

- ÉLEVAGE DE YORKSHIRE

La Ferme des Vachers

Tél. 02 38 31 56 31

### Élevages de faisans, perdreaux

- ENVOL 45 EARL

Le Coudray

Tél. 02 38 37 00 64

- GAEC FAISANDERIE DU COUDRAY

Le Coudray

Tél. 02 38 31 62 29

### Travaux agricoles et ruraux

- SARL VAN DORP

Les Sainjones

Tél. 02 38 31 58 05

## ARTISANS

### BTP Maçonnerie

- BERTON SARL

Le Berceau

Tél. 02 38 31 61 59

- BRUNI Antoine

133 Grande Rue

Tél. 02 38 31 63 58

### Carrelage - Cheminées - Poêles

- SOL FLAMME

Les Ratas RN7

Tél. 02 38 31 63 63



### **Carrosserie Peinture**

• SARL PAROT  
ZA La Champagne  
Tél. 02 38 31 68 82

### **Couverture Zinguerie**

• BRAGUE Dominique  
16 Rue des Acacias  
Tél. 02 38 31 62 71

### **Couverture Zinguerie Charpente Isolation**

• ROBERT Pascal  
21 Rue de Landes  
Tél. 02 38 29 67 64 - 06 74 76 01 54

### **Menuiserie Ébénisterie**

• SALIN Rémi  
25 Rue de Thou  
Tél. 02 38 31 61 32

### **Metallerie Serrurerie**

• PICHON Jean-Michel  
3 Rue des Joncs  
Tél. 02 38 37 15 56

### **Peinture**

• DUBOIS SARL  
11 Rue du 14 juillet  
Tél. 02 38 31 64 03  
• PRO COLOR  
9 Rue de Landes  
Tél. 02 38 31 60 74

### **Plomberie Chauffage Électricité**

• BERCIER LECHAUVE SA  
48 Rue du Faubourg Villeneuve  
Tél. 02 38 31 62 93

### **Plomberie Chauffage Menuiserie alu**

• PICOT Olivier  
Tél. 02 38 31 67 43

## **BIEN ETRE BEAUTE ET HABILLEMENT**

### **Centre de balnéothérapie et d'esthétique**

• PIANTONI PELEAU Christelle  
ZA la Champagne  
Tél. 02 38 31 64 82

### **Chaussures**

• CHAUSSEA  
ZA la Champagne  
Tél. 02 38 31 53 57

### **Coiffure**

• ALEX'DAV  
Galerie commerciale du Super U  
Tél. 02 38 31 56 59  
• AURÉLIE COIFF'  
66 Grande Rue  
Tél. 02 38 31 63 41  
• Christian PATASSE  
85 Grande Rue  
Tél. 02 38 31 65 96  
• MISS TIFS  
21 Rue du 14 juillet  
Tél. 02 18 49 35 97

### **Institut de beauté**

• AURÉLIE COIFF'  
66 Grande Rue  
Tél. 02 38 31 63 41

• INFINIE BEAUTÉ  
ZA La Champagne  
Tél. 02 38 31 58 06  
• L'ILE DE BEAUTE  
11 Avenue du Gal Leclerc  
Tél. 02 38 35 18 24  
• TB NAILS  
37 Grande Rue  
Tél. 02 38 31 33 59

### **Tissus mercerie**

• LA BOUTIQUE DU PARC  
ZA La Champagne  
Tél. 02 38 31 63 85  
• L'ATELIER DU BUISSON  
14 Place Beaupin Lagier  
Tél. 06 83 83 84 85

### **Vêtements**

• DEFI MODE  
ZA La Champagne  
Tél. 02 38 31 72 45

## **BRICOLAGE ELECTROMENAGER**

• BONNY CONFORT  
ZA La Champagne  
Tél. 02 38 31 60 95

## **HEBERGEMENT RESTAURATION BAR**

### **Café Bar Tabac**

• CAFÉ DU LOIRET PMU Rapido Loto  
13 Place Beaupin Lagier  
Tél. 02 38 31 64 56

### **Chambres et table d'hôtes**

• LE PORTAIL DE LA FONTAINE  
Le Portail  
Tél. 06 79 55 26 90

### **Chambres d'hôtes**

• RENARD Martine  
8 Rue du Château  
Tél. 02 38 31 60 32

### **Gîtes ruraux**

• Jean Rémy KASSIAN  
La Fontaine  
Tél. 02 38 31 88 29  
• GITE RURAL LE BOURG  
Tél. 02 38 35 80 74 - 06 11 76 20 89  
• LE PORTAIL DE LA FONTAINE  
Le Portail  
Tél. 06 79 55 26 90  
• LES BRULERIES  
Tél. 02 38 62 04 88 (réservations)  
Tél. 06 26 25 64 07 (renseignements)

### **Hôtels Restaurants**

• HÔTEL DES VOYAGEURS  
10 Grande Rue  
Tél. 02 38 27 01 45  
• LA BONNE FOI  
4 Rue du 14 juillet  
Tél. 02 38 31 65 52

### **Meublés touristiques**

• 33 rue du 4 septembre  
Tél. 02 38 31 51 07  
• 1 Rue du 14 juillet (Xavier & Corinne SERRE)  
Tél. 03 86 39 24 55

## **METIERS DE BOUCHE**

### **Arboriculture** (Pommes et poires)

• VERGERS DES BEAUMONTS  
Route d'Auxerre  
Tél. 02 38 31 63 88

### **Boulangers Pâtisseries**

• IZIKER Aziz  
10 Place Beaupin Lagier  
Tél. 02 38 31 57 88  
• CERQUEIRA Philippe "Les Délices de Bonny"  
89 Grande Rue  
Tél. 02 38 31 63 56

### **Négociant en vins**

• LES LYS  
Les Loups  
Tél. 02 38 31 28 15

### **Supermarchés**

• ATAC  
56 Rue du Faubourg Villeneuve  
Tél. 02 38 31 53 80  
• SUPER U  
ZA La Champagne  
Tél. 02 38 31 52 20

### **Viticulteurs**

• Emile BALLAND  
Les Ratas RD2007  
Tél. 02 38 31 62 59  
• SCEA BALLAND CHAPUIS  
Allée des Soupirs  
Tél. 02 38 31 55 12

## **PROFESSIONNELS DE SANTE & ASSIMILES**

Dentiste - Infirmiers - Médecins -  
Pédicure Podologue - Psychologue -  
Kinesithérapeute - Maison de retraite -  
Clinique vétérinaire - Pharmacie....  
cf page 2

### **Opticien**

• OPTIQUE 2000  
Galerie commerciale du Super U  
Tél. 02 38 31 59 76

## **AUTES PROFESSIONS LIBERALES**

### **Étude Notariale**

• Maître Philippe CAUQUY  
5 Avenue du Gal Leclerc  
Tél. 02 38 31 60 23

## **AUTRES ACTIVITES**

### **Fabrication de chariots et agencement de magasins**

• SAFIL  
Route de Vaupy  
Tél. 02 38 37 74 00

# Etat Civil

## Bienvenue à....

DEPARDIEU Ambre	29/12/2012
DEPARDIEU Enora	29/12/2012
BAILLY Héléna	25/02/2013
JEAUNET Valentin	20/03/2013
FRAU MAROIS Maxen	31/03/2013
ROBIN Esteban	06/04/2013
ROBIN Nolhan	06/04/2013
LINGUENHELD Mathéys	21/05/2013
MOREAU Enzo, Guillaume	18/06/2013
LENOIR Lou-Anne	19/06/2013
RIMBAUD Tyffaine	28/06/2013
LIMARE Cindy	25/07/2013
SAIDI FERRARIO Mounir	07/08/2013
SAIDI FERRARIO Wassim	07/08/2013



VERZEAUX Thibaut	20/08/2013
COUTEAU Alexandre	27/08/2013
LE GALLIC Shaïna	12/09/2013
SALIN Maiwen	25/10/2013
TINCHON Margot	06/11/2013
GOMES Samuel	18/11/2013
PASQUIER Nawelle	19/11/2013



## Félicitations à....

MATHEVET Denis & BOUCHERON Evelyne	11/05/2013
RENARD Philippe & BONNEAU Anne-Cécile	25/05/2013
JOLLY Vincent & FERNANDES Isabelle	15/06/2013
CERQUEIRA Philippe & BAUDIN Laëtitia	29/06/2013
MOREAU Lionel & MOSNIER Laurent	08/08/2013
VOSS Billy & ROCHON Aurore	07/09/2013
NOIRET Sébastien & DE MENEGO Carole	28/09/2013

## Ils nous ont quittés...

AUGER Raymond	07/01/2013
TURPIN Robert	07/01/2013
SIMON Jean-Luc	16/01/2013
CHALOI veuve BOTTET Simone	13/02/2013
GRIVEAU Henri	22/02/2013
BROSSE Alain	02/03/2013
AUGY Pierre	23/03/2013
MONTEIRO Lou	18/04/2013
RAISON veuve CHARBOIS Lucie	31/05/2013
VETTIER Etienne	30/06/2013
MATHIEU Thierry	15/07/2013
SALIN Robert	23/07/2013
CLOUTRIER Didier	01/08/2013
MIGEON René	11/08/2013
BREUGNOT Jacques	21/08/2013



POMMIER veuve CLUGNAC Ginette	27/08/2013
WATELET veuve POULAIN Marie-Louise	31/08/2013
DUBOIS veuve BRONDEAU Marie	30/09/2013
RUBI TOMAS épouse PEROT Julia	08/10/2013
GARDERA Jean-Pierre	27/10/2013
MARATRAT Jean-Claude	02/11/2013
REVERTE veuve POJOLAT Francisca	21/11/2013
SANCHEZ Juan Manuel	22/11/2013

*Alcaldía Municipal de Manizales*



*San Sebastián de Abasco*



*San Sebastián de Abasco*



*Escuela de Música  
Municipal de Manizales*



*San Sebastián de Abasco  
Las Manipulaciones  
2013*



*San Sebastián de Abasco*



*San Sebastián de Abasco*



Photos de couverture  
1er prix : « Reflet dans la Cheuille »  
Jacques Bethault  
2ème prix : « Eglise Saint Aignan »  
Patrick Payse  
3ème prix : « Vers le Pont aux Coeurs »  
Franck Pasdeloup



Nous remercions tous les participants du concours photo organisé du 2 mars au 30 septembre 2013